

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple – Un but – Une foi*  
**MINISTRE DE L'EDUCATION**  
UNIVERSITÉ CHEICK ANTA DIOP DE DAKAR



Institut National Supérieur d'Education Populaire  
et de Sport

**Monographie pour l'obtention  
du Certificat d'Aptitude aux  
fonctions d'Inspecteur  
d'Education Populaire de la Jeunesse et de Sport**

**APPROCHES DES POLITIQUES D'INSERTION SOCIO-  
ECONOMIQUE DES JEUNES AU NIGER :  
ACTUALITES ET PERSPECTIVES**

M004-06

Présentée par :  
**MALAM ISSA Malam Souley**  
**Professeur de Jeunesse**

11<sup>e</sup> PROMOTION 2002 - 2004

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
*Un Peuple – Un but – Une foi*  
**MINISTRE DE L'EDUCATION**  
UNIVERSITÉ CHEICK ANTA DIOP DE DAKAR



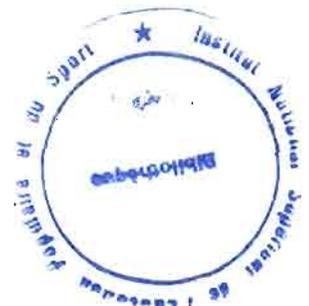
Institut National Supérieur d'Éducation Populaire  
et de Sport

**Monographie pour l'obtention  
du Certificat d'Aptitude aux  
fonctions d'Inspecteur  
d'Éducation Populaire de la Jeunesse et de Sport**

**APPROCHES DES POLITIQUES D'INSERTION SOCIO-  
ECONOMIQUE DES JEUNES AU NIGER :  
ACTUALITES ET PERSPECTIVES**

Présentée par :  
**MALAM ISSA Malam Souley**  
Professeur de Jeunesse

11<sup>e</sup> PROMOTION 2002 - 2004



## RESUME

Dans la présente étude, il est question d'analyser les différentes approches des politiques d'insertion socio-économique des jeunes au Niger. Le but de cette étude est de ressortir les spécificités des approches de chaque intervenant (organismes publics ou privés) dans le domaine de l'insertion socio-économique des jeunes au Niger.

En l'absence d'un programme national formel d'insertion socio-économique des jeunes, il s'est avéré indispensable de procéder par l'analyse du contexte philosophique : le jeune comme référence de notre étude, avant de faire l'évaluation des actions d'insertion comme fondement technique de l'étude et enfin décliner les fondements institutionnels et juridiques du dispositif national d'insertion de jeunes. A cet effet, une approche inductive centrée sur le jeune visant à favoriser la participation de celui-ci à sa propre formation a été privilégiée.

La méthode d'évaluation de contexte qui s'inscrit dans la logique d'une analyse systémique a permis de décrire l'environnement socio-économique du jeune Nigérien, d'identifier par la suite les besoins et aspirations des jeunes et enfin de diagnostiquer les problèmes qui empêchent leur satisfaction.

L'étude a montré que les approches différentielles des agences et autres institutions d'insertion sont conçues et mises en œuvre sans tenir compte véritablement des besoins et aspirations des jeunes pour lesquels ces programmes sont élaborés. Aussi, la formation, l'information et le suivi des jeunes dans leur itinéraire d'insertion dans les circuits de production restent problématiques pour plusieurs raisons.

La mise en place d'une politique intégrée nationale d'insertion socio-économique des jeunes est fondamentale pour résorber le chômage généralisé des jeunes et partant contribuer à la création des richesses et donc du développement du pays.

En conclusion, il est indispensable dans une perspective de relance de l'économie et donc de lutte contre la pauvreté d'opérer une transformation structurelle et fonctionnelle du système d'insertion socio-économique des jeunes. Le changement comme facteur de progrès devrait être l'élément qui guide les propositions d'une approche intégrée.

## REMERCIEMENTS

Généralement, on ne se rend pas compte qu'un modeste travail comme celui-ci mobilise un nombre impressionnant de personnalités et d'individus en arrière plan qui, d'une manière ou d'une autre, constituent les moteurs de la réussite. Qu'ils me soit permis dans les lignes qui suivent, de dire à tout ce merveilleux monde toute ma gratitude et ma reconnaissance.

Je voudrais très sincèrement remercier le corps professoral de l'INSEPS pour la qualité des savoirs à nous dispenser tout au long de ces deux années.

Je voudrais très personnellement remercier Dr AMADOU IBRAHIM DIA, Chef de Département Inspectorat, pour qui j'avoue avoir une réelle admiration pour sa disponibilité permanente à nous écouter, son humilité et son ouverture unanimement reconnues par le personnel et les étudiants.

Merci à Mme MARIE DIENE pour sa gentillesse et les nombreuses marques de sympathie et de fraternité qu'elle a toujours accordées avec désintéressement à tous ceux qui l'ont approché ; je lui suis reconnaissant en cela.

Merci à tous mes compatriotes et frères nigériens à l'INSEPS de Dakar pour l'entraide mutuelle et la communion qui m'ont permis de résorber la nostalgie des origines.

Merci, à tous les amis de la 11<sup>ème</sup> promotion des Elèves - Inspecteurs à l'INSEPS de Dakar pour la complicité et la générosité qui nous ont valu le qualificatif de "promotion exceptionnelle" ; certainement en raison de son esprit.

Je m'en voudrais d'oublier Monsieur ADAMOU Souley, Secrétaire Particulier du Ministre d'Etat, chargé des Sports, de la Culture et des Jeux de la Francophonie du Niger, pour qui, au delà du merci pour l'aide désintéressée, j'éprouve une réelle amitié.

## DEDICACE

A mes deux filles chéries :

Binty Malam Souley et

Asmaou Malam Souley

Pour leur signifier mon plus grand attachement,

A toute la jeunesse nigérienne qui chaque jour s'échine laborieusement pour  
"rendre à César ce qui appartient à César".

## LISTE DE SIGLES

**ANPE** : Agence Nationale de Promotion de l' Emploi

**BDRN** : Banque de Développement de la République du Niger

**BIE** : Budget d'Investissement de l'Etat

**CNJ** : Charte Nationale de la Jeunesse

**CNSS** : Commission Nationale de Soutien et de Suivi

**DEFPT** : Direction de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle et Technique

**DPNJ** : Déclaration de Politique Nationale de Jeunesse

**EAN** : Entreprendre Au Niger

**FIJ** : Fonds d'Insertion des Jeunes

**FOGEF** : Forum sur la Gestion Economique et Financière

**FNI** : Fonds National d'Investissement

**INSEPS** : Institut National Supérieur d'Education Populaire et de Sport

**ISEJ** : Insertion Socio- Economique des Jeunes

**IST** : Infections Sexuellement Transmissibles

**MJIPJ** : Ministère de la Jeunesse et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes

**MOFI** : Mobilisation –Orientation- Formation-Insertion

**ONAFOC** : Office National de la Formation Continue

**PACER** : Programme d'Appui à la Création d'Emplois Ruraux

**PAIEI** : Programme d'Appui aux Initiatives d'Emplois Indépendants

**PAIPCE** : Programme d'Appui à l'Initiative Privée et à la Création d'Emplois

**PCJRTE** : Projet Corps de Jeunes pour la Réhabilitation des Terres et de l'Environnement au Niger

**PRC** : Programme de reconversion des Chômeurs

**PIJD** : Programme d'Insertion des Jeunes Diplômés

**PEJ** : Projet Entreprenariat Jeunesse

**PIE** : Programme d'Investissement de l'Etat

**PIPME** : Programme d'Insertion par les Petits Métiers

**SDI** : Schéma Directeur Indicatif

**SMO** : Service de la Main d'œuvre

**SNP** : Service National de Participation

**SRP** : Stratégie de Réduction de la Pauvreté

## SOMMAIRE

RESUME.....	I
REMERCIEMENTS.....	III
DEDICACE.....	V
LISTE DE SIGLES.....	VI
INTRODUCTION GENERALE :.....	3
CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE .....	6
1.1 DEFINITION ET OPERATIONALISATION DES CONCEPTS :.....	8
1.1.1. <i>L'Insertion</i> .....	8
1.1.2. <i>Le chômage</i> .....	8
1.1.3. <i>Education permanente</i> .....	9
1.1.4. <i>L'Entrepreneuriat</i> .....	10
1.2 PERTINENCE DU SUJET.....	11
1.3 LIMITE ET DELIMITATION DU SUJET.....	12
1.4 ANALYSE DE LA SITUATION DE PAUVRETE DES JEUNES.....	12
1.5 LA QUESTION DE L'INSERTION SOCIOECONOMIQUE DES JEUNES :.....	14
CHAPITRE II : LA REVUE DE LITTERATURE.....	16
2.1 APPROCHES DIFFERENTIELLES DES POLITIQUES D'INSERTION.....	16
2.2 LE PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS DE L'ETAT (P .I.E. ).....	18
2.2.1 <i>Atouts et faiblesses du système de la structure du P.I.E</i> .....	19
2.3 LE FONDS D'INSERTION DE JEUNES DE LA CONFEJES.....	19
2.3.1. <i>Atouts et faiblesses du dispositif FIJ / NIGER</i> .....	21
2.4 LE PROJET CORPS DE JEUNES POUR LA REHABILITATION DES TERRES ET DE L'ENVIRONNEMENT AU NIGER.....	22
2.4.1- <i>Atouts et faiblesses du P. C.J.R. T.E.N</i> .....	23
2.5- LE SERVICE NATIONAL DE PARTICIPATION (S. N. P).....	23
2.5.1 <i>Atouts et faiblesses du S.N.P</i> .....	25
2.6- L'AGENCE NIGERIENNE DE PROMOTION DE L'EMPLOI (A.N.P.E.).....	25
2.6.1- <i>Le programme d'insertion des jeunes diplômés (PIJD)</i> .....	26
2.6.2- <i>Le programme d'insertion par les petits métiers (PIPME)</i> .....	26
2.6.3- <i>Programme d'appui à la création d'emplois ruraux (PACER)</i> .....	26
2.6.4- <i>le Programme de Reconversion des chômeurs (PRC)</i> .....	27

2.6.5- <i>le Programme d'appui aux initiatives d'emplois indépendants (PAIEI)</i> .....	27
2.7- LE PROJET " ENTREPRENDRE AU NIGER " (E.A.N.) :.....	27
2.8- PROGRAMME D'APPUI A L'INITIATIVE PRIVEE ET A LA CREATION DE L'EMPLOI (PAIPCE).....	28
2.9- LA NIGETECH :.....	30
<b>CHAPITRE III : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE</b> .....	<b>32</b>
3.1 L'EVOLUTION DES POLITIQUES DE L'ETAT VIS-A-VIS DU SECTEUR PRIVE :.....	32
3.2 PLACE ET ROLE DU SECTEUR PRIVE DANS L'ECONOMIE NIGERIENNE :.....	33
3.3 LES FACTEURS LIMITANT L'INITIATIVE PRIVEE AU NIGER :.....	35
3.4 LE CONTEXTE PHILOSOPHIQUE : LE JEUNE COMME REFERENCE DE L'ETUDE.....	36
3.5 EVOLUTION DE LA POLITIQUE D'INSERTION : FONDEMENT TECHNIQUE DE L'ETUDE.....	38
3.6 - FONDEMENTS INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DU DISPOSITIF NATIONAL D'INSERTION DES JEUNES :.....	41
3.6.1 <i>La création d'un Ministère de la Jeunesse et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes (MJ/IPJ)</i> .....	41
3.6.2 <i>La Déclaration de Politique nationale de la Jeunesse :</i> .....	42
3.6.3 <i>La Charte Nationale de la Jeunesse :</i> .....	43
<b>CHAPITRE IV : SUGGESTIONS ET CONCLUSION</b> .....	<b>45</b>
4.1 PRINCIPALES CONCLUSIONS DEGAGEES PAR L'ETUDE :.....	45
4.2 SUGGESTIONS :.....	47
4.2.1- <i>L'enquête préalable à la formation professionnelle des jeunes.</i> .....	47
4.2.2 <i>L'élaboration d'une stratégie globale de formation et d'insertion socio-économique de jeunes :</i> .....	48
A. les orientations générales de la formation professionnelle adaptée aux besoins réels :.....	48
B. La mise en relation des partenaires opérationnels :.....	48
C. Les instruments de politiques publiques de développement.....	48
4.3 CONCLUSION GENERALE.....	58
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>59</b>

## INTRODUCTION GENERALE :

*“Dis moi quelle jeunesse tu as, je te dirais quel peuple tu seras”*

### Me Abdoulaye WADE

Le chômage des jeunes et ses corollaires à savoir le sous-emploi, la pauvreté, l'exclusion sociale, etc. constituent une partie des défis les plus importants à relever au cours du nouveau millénaire.

En effet, la question de l'insertion dans les circuits de production des jeunes dans nos pays reste problématique au regard d'une part du nombre sans cesse croissant des jeunes sur le marché de l'emploi et d'autre part des difficultés de tous ordres auxquelles nos économies précaires sont confrontées.

Or force est d'admettre aujourd'hui que la jeunesse, dans la majorité de nos pays subsahariens, de part son poids démographique et les valeurs dont elle est porteuse constitue à la fois un enjeu politique et économique indiscutable.

Le rapport mondial sur le développement humain de l'ONU a proposé aux pays pauvres et aux institutions financières internationales plusieurs ajustements, des réformes éducatives et une hausse des investissements dans les programmes d'amélioration des conditions de vie de populations mais ces programmes n'atteignent pas toujours les jeunes pourtant majoritaires.

Ainsi, un grand nombre des jeunes qui vivent dans la pauvreté n'ont pas d'option. Aux différents problèmes susmentionnés causés par les stratégies de développement du courant dominant s'ajoute un deuxième fardeau celui de la pauvreté, qui limite encore leurs choix. Les jeunes se trouvent ainsi exclus non seulement des processus de prise de décisions les concernant mais aussi n'ont pas la chance de participer à la construction de l'édifice national.

L'histoire de la construction des nations a pourtant montré que les crises violentes ayant entraîné des révolutions ont toujours été causées par l'injustice sociale, l'exclusion, la marginalisation d'une partie de la population.

En 1990, une Commission établie par le Gouvernement de Sri Lanka a examiné de manière critique les racines du problème des jeunes dans le contexte de trois révolutions violentes des jeunes intervenues dans ce pays en 1971, en 1983, et en 1989 et a produit un rapport qui est considéré comme une analyse de la situation socio-politique au Sri Lanka mais aussi des problèmes de jeunes dans la plupart des pays du monde.

Ce rapport a, entre autres propositions énoncé le cadre des principes suivant permettant une transition stratégique et une réponse aux défis de l'emploi des jeunes :

- Plus de démocratie et un dialogue adéquats ;
- L'égalité des possibilités et l'absence de discrimination ;
- La réduction des disparités en matière de revenus, de richesses, privilèges et avantages ;
- L'utilisation efficace et optimale des maigres ressources nationales ;
- L'élimination de l'extravagance et de la consommation manifeste ;
- Un redressement rapide, efficace des torts causés ;
- Des valeurs et des institutions qui tiennent compte de la diversité culturelle de la société (document sur la Conférence Mondiale sur l'emploi des jeunes, Caire 2001).

C'est dire que les questions devenues aujourd'hui existentielles, de chômage de jeunes dans nos pays ne trouveront de solution que seulement dans une nouvelle approche qui se veut à la fois progressiste et volontariste et qui dépasse la vision stéréotypée de quelques bailleurs de fonds préoccupés par la construction du village planétaire ou les valeurs "faibles" de chaque société étant perdues et remplacées par des valeurs "fortes" apportées par les autres civilisations.

Quoi donc de plus normal que l'accent soit mis sur des aspects et valeurs qui mettent l'homme au service de la croissance ? La finalité de la démarche

progressiste et volontariste doit être celle d'aider l'individu à accéder à la plus grande autonomie possible qui devait lui permettre en tant qu'homme de s'insérer le mieux possible dans sa société afin de l'aider et de la transformer.

Raisonné en terme d'augmentation quantitative d'emploi de jeunes et d'augmentation de la richesse est devenu le lot quotidien de nos sociétés alors que les objectifs des politiques d'insertion socio-économique des jeunes s'expriment autrement. Au Niger plusieurs organismes publics et privés s'échinent sur le champ de l'insertion des jeunes chacun avec ses approches et ses moyens en s'ignorant mutuellement, conséquence, malgré les efforts déployés, les résultats restent mitigés sur le terrain.

Notre étude se donne pour objectif d'analyser les approches de chaque intervenant afin d'en dégager une approche qui se veut intégrée et qui vise une plus grande efficacité et une meilleure efficience du dispositif national d'insertion socioéconomique des jeunes nigériens.

Ce travail s'articule autour de quatre grandes parties comprenant la problématique avec en toile de fond l'analyse de la situation de pauvreté des jeunes au Niger et les questions de leur insertion socio-économique, ensuite en chapitre II la revue de littérature qui met en relief les approches différentielles de quelques intervenants dans le champ de l'insertion socioéconomique des jeunes au Niger. S'en suit le cadre théorique de l'étude qui passe en revue le contexte philosophique avec le jeune comme référence de notre étude, l'évaluation des programmes comme fondement technique de l'étude ainsi que les fondements institutionnels du dispositif national d'insertion des jeunes dans les circuits de production. Enfin, en chapitre IV, un essai de conceptualisation d'une approche harmonisée de politique d'insertion socioéconomique des jeunes clôturera notre étude.

## CHAPITRE I : PROBLEMATIQUE

*"Tout ce qui est simple est faux et tout ce qui est compliqué est inutilisable"*

Paul Valéry

Doté d'un environnement contraignant à plusieurs égards, le Niger a accédé à l'indépendance en 1960 dans un état de sous-équipement extrême. Cependant, les trois premières décennies d'exercice de la souveraineté nationale ont permis, malgré les nombreuses contrariétés naturelles et les vicissitudes de la gestion politique d'atteindre des seuils significatifs de développement et d'équipements en infrastructures, nonobstant les écarts encore énormes par rapport aux besoins ressentis par les Nigériens.

Pays continental, le Niger est vulnérable en raison de son éloignement de l'océan et de sa position en latitude qui explique son climat tropical sec et même désertique sur une vaste étendue. Le Niger dépend pour ses communications extérieures des Etats côtiers. Avec une superficie de 1 267 000 km<sup>2</sup>, le Niger est situé entre le 11° 37' et le 23° 23' de latitude Nord et entre 0° et le 16° de longitude Est. Il est à 700 km au Nord du Golfe de Guinée, 1 200 km au Sud de la Mer Méditerranée et 1 900 km à l'Est de la Côte Atlantique. Il est limité au Nord par la Libye et l'Algérie, au Sud par le Nigeria et le Bénin, à l'Est par le Tchad et l'Ouest par le Mali et le Burkina Faso.

Sur le plan démographique, quatre caractéristiques fondamentales expliquent la dynamique de la population nigérienne : sa croissance rapide (3,33 %), la jeunesse de sa structure, sa distribution spatiale inégale et son urbanisation rapide.

En effet la jeunesse de la population nigérienne est une donnée constante de l'évolution démographique au Niger. En 2001 par exemple sur un effectif de

11 070 121 habitants, la population de moins de 20 ans est estimée à 6 831 404 soit 61,71%.

Les principaux défis découlant de ces caractéristiques démographiques sont :

- la surexploitation des ressources naturelles,
- la santé, l'éducation, l'emploi,
- l'habitat, et l'hygiène,
- la paupérisation progressive de la population, etc.

Ce dire que la problématique de l'insertion socio-économique des jeunes dans le pays, face à tous ces défis quotidiens reste entière en dépit des tentatives de solutions jusqu'ici expérimentées.

Cette situation exige une stratégie de mobilisation et de coordination de tous les intervenants dans le champ de l'insertion socio-économique des jeunes selon une démarche participative permettant d'assurer l'implication réelle des jeunes à tous les niveaux dans la mise en œuvre des actions de lutte contre la pauvreté. La croissance soutenue et durable constitue le socle de base sur lequel doit être conçue et organisée la lutte pour l'insertion des jeunes dans les circuits de production.

Les stratégies dans cette perspective consisteront à promouvoir des mesures aptes à améliorer les emplois déjà existants et à en créer d'autres pour les jeunes en chômage et pour ce qui concerne les milieux urbain et périurbain à créer de nouvelles opportunités d'emplois et de revenus dans les réservoirs de productivité que constituent les divers secteurs non structurés et informels.

Cela nous amène à nous interroger sur la question de recherche qui guidera la démarche de notre étude à savoir : *Quelle politique intégrée pour l'insertion socio-économique des jeunes au Niger ?*

## **1.1 DEFINITION ET OPERATIONALISATION DES CONCEPTS :**

*“Parler d’une chose sans pouvoir la définir, c’est au fond parler sans savoir de quoi on parle”.* Alexandre KOJEVE

### **1.1.1 L’Insertion**

L’insertion désigne l’action d’insérer, d’intégrer, d’introduire, d’intercaler une chose parmi d’autres selon le dictionnaire Petit Robert(1986). Mais, dans son sens restreint il désigne l’action, le processus d’intégration d’un individu dans un circuit, un dispositif, un système aux fins d’une adaptation.

C’est ainsi que l’on parle d’insertion sociale, économique, professionnelle, etc. des jeunes ou même des adultes dans les circuits de production ou tout simplement dans la vie sociale. On suppose donc que la personne à insérer est en marge du processus dans lequel on désire l’introduire.

C’est ainsi que l’on parle couramment d’insertion des marginaux dans tel ou tel autre circuit. Dans le cas nous intéressant, l’insertion socio-économique des jeunes suppose la transition entre un état de chômage et d’oisiveté dans lequel se trouverait la jeunesse vers un autre état d’activité d’emploi, de production qui permettrait à cette jeunesse de se prendre en charge économiquement pour son intégration harmonieuse et équilibrée dans le système social.

### **1.1.2 Le chômage :**

Selon le dictionnaire de l’économie et de sciences sociales, le chômage est “ l’état d’une personne sans emploi, disponible pour travailler et recherchant effectivement un emploi ”.

Cependant, il existe plusieurs définitions du concept de chômage dans la mesure où il n’a pas la même acception selon les sociétés. Ainsi, selon une conception européenne, est considéré comme chômeur, un individu ayant déjà

exercé une activité autrement dit ne peut être considéré comme chômeur, une personne n'ayant jamais travaillé.

Cette conception tranche d'avec notre conception africaine qui considère qu'un jeune est en chômage dès lors qu'il est en âge de travailler mais qu'il ne trouve pas un emploi et cela même s'il n'a jamais exercé une activité auparavant.

Le terme chômage est employé ici dans notre travail pour désigner la situation des jeunes sans travail, à la recherche ou non d'une activité productive.

### **1.1.3 Education permanente :**

Concept fortement galvaudé mais dont la définition n'est pas toujours évidente, l'éducation permanente se réfère à l'éducation extrascolaire. Etant donné que l'homme ne peut pas passer toute sa vie à l'école, étant donné la nécessité pour lui de se former durant sa vie pour vivre en harmonie avec son environnement constamment changeant, il apparaît de toute évidence que l'éducation permanente est essentiellement extrascolaire.

Bertrand Schwartz la définit dans les termes descriptifs suivants : "C'est le processus qui a pour objectifs de rendre capable toute personne de devenir agent de changement, c'est-à-dire de mieux comprendre le monde technique, social, culturel qui l'entoure et d'agir sur les structures dans lesquelles elle vit et de les modifier, d'apporter à chacun une prise de conscience de son pouvoir en tant qu'être agissant, de faire des êtres autonomes dans le sens d'être capables de se situer et de comprendre leur environnement, de l'influencer et de comprendre le jeu relatif entre l'évolution de la société et de la leur propre, d'être capable de "riposter" à l'évolution et à la mutation de la société".

L'éducation permanente sera comprise ici comme la satisfaction des aspirations d'ordre éducatif et culturel de l'individu et du jeune en particulier,

lui permettant de se développer toute sa vie durant par son travail et par ses activités productives.

#### **1.1.4 L'Entrepreneuriat :**

Yvon Grasse définit l'Entrepreneuriat comme “ un processus d'appropriation et de gestion de ressources humaines et matérielles dans le but de créer, de développer et d'implanter des solutions permettant de répondre aux besoins des individus ou des groupes ” et plus spécifiquement l'entrepreneuriat des jeunes est entendue comme “ s'organiser pour pouvoir faire ce que l'on aime faire et ce que l'on sait faire, et de manière à ce que ce savoir faire se transforme en pain et en beurre pour soi-même et éventuellement pour d'autres ”.

L'entrepreneur en créant quelque chose de nouveau de différent provoque un changement et une mutation de valeurs. En analysant les changements de son environnement, l'entrepreneur agit sur ce dernier et l'exploite comme une opportunité. Ce faisant il se distingue des autres acteurs sociaux par sa capacité et son habileté à innover.

L'entrepreneuriat sera entendue ici comme un processus tendant à rendre les jeunes aptes à se départir des obstacles mentaux qui freinent leur épanouissement pour se tourner résolument vers des initiatives susceptibles de leur permettre de se frayer leur propre itinéraire d'insertion socio-économique.

#### **1.1.5 Jeune et Jeunesse :**

Il est tout aussi délicat de définir de manière satisfaisante le concept de jeune que de jeunesse. Car on est toujours le jeune de quelqu'un.

Cependant, pour le besoin de notre étude nous tenterons de les définir en leur donnant un contenu opératoire.

Ainsi, le jeune c'est le dépendant, c'est l'individu que son âge contraint au statut de dépendant (notes de cours de M'Baye Dione). L'organisation des Nations Unies considère à des fins purement statistiques, que la jeunesse est

constituée par les personnes âgées de 15 à 25 ans sans préjudice d'autres définitions que pourraient adopter les Etats membres. La CONFEJES retient-elle que la jeunesse représente la tranche d'âge de 16 à 30 ans et qu'elle ne constitue pas un groupe homogène.

Les spécialistes même reconnaissent que le concept de jeunesse est très variable et dépend des caractéristiques physiques sociales, culturelles de chaque société. De même que pour définir la jeunesse doit-on tenir compte de :

- facteurs biologiques car la jeunesse est une période de la vie ;
- facteurs socioculturels qui mettent en jeu le processus de socialisation et déterminent l'attitude de la société à l'égard des jeunes.

Cet état provisoire de l'existence humaine doit être entendu ici, comme définit par la Charte nationale de la Jeunesse au Niger, "Ensemble des personnes physiques âgées de 14 à 35 ans".

## **1.2 PERTINENCE DU SUJET :**

On sait aujourd'hui que le droit au travail est un droit fondamental de l'homme en ce sens qu'il conditionne son insertion sociale et économique. Cependant force est de reconnaître que cette insertion socio-économique exige du sujet d'une part volonté et sacrifice et d'autre part de plus en plus compétences et habiletés, tant il est vrai que pour réussir en affaires comme dans la vie, il faut d'abord réussir dans sa tête.

Or au Niger, la grande majorité de cette population des jeunes est culturellement handicapée qu'il s'avère impératif de penser une véritable politique d'insertion socio-économique prenant en compte cette donnée afin de promouvoir l'option entrepreneuriale et partant lutter contre la pauvreté généralisée. Pour ce faire notre étude se propose

- d'exposer, pour mieux comprendre, les approches des différents intervenants (organismes publics et privés) sur le champ de l'insertion socio-économique des jeunes ;

- de porter un regard critique sur ces différentes approches afin de déterminer leurs forces et leurs faiblesses ;
- enfin de proposer un essai de conceptualisation d'une politique harmonisée d'insertion socioéconomique pour la jeunesse au Niger.

### **1.3 LIMITE ET DELIMITATION DU SUJET :**

Les limites de cette étude sont de deux (2) ordres.

La première porte sur les types d'insertion c'est-à-dire sociale ou professionnelle et la seconde sur l'échantillonnage. en effet, les organismes ciblés dans cette étude pour faire l'objet d'analyse en termes d'approches, ne sont pas tous cantonnés uniquement à l'insertion socioéconomique mais certains développent également un volet formation professionnelle ; ce qui donne une autre dimension à leur approche globale des questions d'insertion.

Concernant l'échantillonnage nous nous sommes limités aux responsables des organismes volontairement quant aux techniques de collecte de données nous nous sommes limités à l'entretien direct avec des responsables des organismes sans nous préoccuper outre mesure de la cible des interventions à savoir les jeunes.

Ce choix est délibéré pour des raisons de contraintes matérielles et de temps.

### **1.4 ANALYSE DE LA SITUATION DE PAUVRETE DES JEUNES :**

Pays enclavé et faiblement doté en ressources naturelles, le Niger connaît un climat sévère marqué par la faiblesse et l'irrégularité de la pluviométrie. 90 % de la population est employée dans le secteur agricole ; le secteur moderne dominé par les activités d'exploitation de l'uranium, connaît une profonde crise avec la chute de la vente minière dès le début des années 1980 obligeant le pays à recourir à des ressources externes. Cela a aggravé l'endettement du pays et limité les ressources budgétaires de l'Etat pour faire face aux besoins de base en éducation, santé, emploi.

Ce contexte de contraintes naturelles, géographiques et de crise économique permet de mieux situer la détérioration des conditions de vie des populations ainsi que la précarité de la situation des jeunes. Autant d'indicateurs qui témoignent des causes environnementales diverses de la pauvreté au Niger faisant de ce pays l'un des plus pauvres dans le monde selon l'indice de développement humain. La pauvreté touche aujourd'hui près de 2/3 de la population estimée à 11.070.121 habitants.

Selon le Rapport mondial sur le développement humain (1997), la pauvreté se définit comme " la négation des opportunités et des potentialités de choix les plus essentiels au développement humain, longévité, santé, créativité mais aussi conditions de vie décente, dignité, respect de soi-même et d'autres, accès à tout ce qui donne sa saveur à la vie ".

Au Niger, le rapport " profil de la pauvreté au Niger " élaboré à partir des études de PADEM et publié par la Direction des Statistiques et des Comptes nationaux du Ministère des Finances et du Plan fixe les lignes de pauvreté à 75.000 F CFA pour le milieu urbain et 50.000 F CFA pour le milieu rural et les lignes d'extrême pauvreté au 2/3 de la ligne de pauvreté soit respectivement 50.000 F CFA et 34.000 F CFA environ.

Ce contexte spécifique du Niger est révélateur des difficultés existantes, de l'urgence des actions et des défis en perspectives. Or, l'économie nigérienne qui tire ses ressources des trois (3) secteurs principaux qui fondent la base de notre système économique (formel, informel et moderne) montre une évolution en dents de scie en ce qui concerne la structure du PIB de 1960 à 2000.

Aussi, sur le plan social, la pauvreté des jeunes en particulier constitue une menace grave pour la stabilité sociale et politique (le Niger a connu déjà deux (2) rebellions Touareg et Toubou et plusieurs mutineries) ainsi que la cohésion sociale. C'est aujourd'hui l'un des défis majeurs auxquels le Gouvernement est confronté.

Ces différents indicateurs démontrent, si besoin est, l'urgence nécessaire de provoquer un changement qualitatif en améliorant le cadre de vie et les conditions de vie de la jeunesse à travers des politiques harmonisées concourant à l'amélioration des revenus des populations.

L'analyse détaillée de ces indicateurs susmentionnés ainsi que leur évolution justifient la nécessité d'une réorientation des stratégies de développement en impliquant la grande majorité des jeunes qui constituent des forces d'action et de proposition tant du point de vue de leur poids démographique que de leur niveau de formation et de leur esprit d'initiative et de créativité.

Aussi, la politique nationale d'insertion socioéconomique de jeune que nous voulons doit non seulement identifier les circuits porteurs pour orienter les jeunes mais aussi se fixer des objectifs réalistes et pertinents comme :

- la création d'emplois de jeunes,
- l'amélioration des conditions générales des jeunes,
- la promotion de l'entrepreneuriat de jeunes,
- le suivi et le soutien des microprojets de jeunes,
- la formation à l'esprit d'entreprise, etc.

### **1.5 LA QUESTION DE L'INSERTION SOCIOECONOMIQUE DES JEUNES :**

*"La nouvelle politique en matière de culture académique consiste non plus à s'arrêter au diplôme pour exiger un emploi, mais à se servir du diplôme pour créer des emplois"* **Paul Biya**

La question de l'insertion des jeunes dans les circuits économiques renvoie à celle de l'entrepreneuriat des jeunes en ce sens que c'est par des initiatives encouragées ou non par les pouvoirs publics que la jeunesse se fraie son chemin dans la vie.

Au Niger, cette question plonge ses racines dans les méandres de la société traditionnelle avec les activités communautaires collectives comme le " Gayya " ou encore la participation à la vie associative du village à travers ce qu'on a appelé la " Samaria ".

En effet, bien avant l'arrivée des colons, il existait dans la société traditionnelle nigérienne une forme d'organisation traditionnelle de la jeunesse " Samaria ", qui vient de " Samari " qui veut dire jeune en langue Haoussa. Il s'agit d'un cadre associatif de formation, d'information, d'éducation et de participation des jeunes garçons et filles à la vie communautaire du village. C'est notamment à cette organisation qu'il revenait d'exécuter les tâches d'intérêt commun de l'ensemble du village (champs collectifs, création des biens collectifs, fonçage des puisards, etc.).

Il était donc entendu que la Samaria était la première forme d'expérimentation d'insertion des jeunes dans la société nigérienne.

A partir de 1960 date de l'accession du pays à l'Indépendance, le Niger a expérimenté plusieurs formes de mobilisation et d'implication de la jeunesse dans le processus de développement socioéconomique avec notamment la renaissance des programmes comme le scoutisme, l'éducation civique des jeunes ; ainsi que le développement de divers programmes basés sur la solidarité et la culture civique et citoyenne. Cependant, ces différentes tentatives d'organisation n'ont pas permis à la jeunesse nigérienne de se prendre en charge efficacement.

Jusqu'en 1988, le recrutement des jeunes diplômés issus des écoles professionnelles et de l'Université était automatique à la fonction publique, ce qui causait moins de problème d'insertion de la jeunesse scolarisée.

Mais à partir de cette période, le non recrutement des jeunes diplômés à la fonction publique conjugué à la faiblesse du système éducatif et à la faillite des entreprises du secteur public, parapublic et privé ont provoqué un chômage

endémique avec son corollaire de pauvreté accentuée notamment au sein de la jeunesse.

Dans le cadre de la recherche des solutions aux problèmes de chômage et de sous-emploi de la jeunesse, plusieurs actions ont été initiées par les différents Gouvernements du Niger que nous allons voir dans le chapitre II de notre étude.

## **CHAPITRE II : LA REVUE DE LITTERATURE** *"Il faut accepter une réalité feuilletée ", G. Bachelard*

" Il n'y a de science que ce qui existe " (A. Emtcheu). En effet, ce chapitre va nous permettre de faire le point sur la recension des écrits dans le domaine de l'insertion socio-économique des jeunes au Niger. Elle portera principalement sur un tour d'horizon des approches développées par les différents intervenants en la matière.

### **2.1 APPROCHES DIFFERENTIELLES DES POLITIQUES D'INSERTION :**

Depuis plus de deux décennies, le Niger est frappé par une crise économique et financière aiguë qui a mis en échec toutes les stratégies de développement élaborées par les Gouvernements qui se sont succédés. Cette crise aggravée notamment par l'insuffisance du dialogue social et la mauvaise gestion des ressources humaines et financières a eu pour conséquences entre autres, l'aggravation et la généralisation de la pauvreté, la fragilisation du système éducatif et de santé, l'aggravation du chômage en particulier chez les jeunes ; l'aggravation de la fracture sociale entre riches et pauvres ainsi que la fragilisation de la Cellule familiale. C'est fondamentalement dans ce contexte qu'il faut chercher les raisons de l'instabilité socio-politique que le pays a connu à travers les rebellions touareg et Toubou et dont les séquelles sont encore perceptibles.

Devant cette situation, le Gouvernement en place en 1999 a convoqué un grand forum national sur la gestion économique et financière (FOGEF) dont une des nombreuses commissions s'est penchée sur les dimensions sociales et humaines du développement. Il s'agissait pour cette commission de faire une analyse sur les principaux secteurs sociaux que sont l'éducation, la santé et l'emploi, tout en mettant un accent particulier sur les problèmes de la jeunesse et la problématique de la promotion de la femme. Des analyses faites par les différents participants en complément du diagnostic de base, ils en ressortent les constats et recommandations suivants sur le double plan de l'emploi et de la jeunesse.

Au plan de la problématique de l'emploi, on constate :

- l'accroissement du chômage des jeunes ;
- l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi par manque de qualifications de la main d'œuvre disponible ;
- l'incapacité du secteur formel à satisfaire la demande ;
- un développement du secteur informel, etc.

Il a été recommandé la création d'un fonds national pour l'emploi.

Au plan de la jeunesse, le constat montre une jeunesse en déroute composée de chômeurs de toutes les catégories :

- chômeurs dus aux déperditions scolaires ;
- chômeurs analphabètes,
- chômeurs diplômés,
- chômeurs handicapés,
- chômeurs dus aux multiples compressions, etc.

Une jeunesse composée également des délinquants de deux sexes :

- mendiants,
- prostituées,

- enfants de la rue que l'on trouve dans tous les coins de rue (toxicomanes, pickpockets, talibés abandonnés à eux-mêmes).

Considérant ces multiples problèmes dus aux facteurs démographiques la commission a fait les recommandations suivantes :

- créer et multiplier des centres de formations et de rééducation de la jeunesse dans toutes les localités ;
- demander et insister sur une réglementation sociale des mariages précoces, divorces abusifs ;
- créer les conditions de l'insertion de la jeunesse et des enfants de la rue ;
- s'engager à faire une politique de création d'emploi et de mise en place d'un fonds national de l'emploi ;
- mettre en place un système de contrôle des indicateurs sociaux et démographiques ;
- former et encadrer des jeunes dans les mécanismes de l'agriculture, de l'élevage, dans tous les secteurs du développement rural ;
- mettre à la disposition des jeunes de chaque localité un site aménagé pour une production agricole ;
- éliminer les facteurs sociaux négatifs de déstabilisation des ménages ;
- entreprendre des actions concrètes d'alphabétisation des populations,
- généraliser l'éducation en matière de population dans le système scolaire ;
- sensibiliser les décideurs sur les problèmes sociaux et économiques ;
- favoriser l'accès des femmes aux postes de responsabilité, etc.

Cela nous amène à l'analyse critique des approches et mécanismes d'intervention des différents acteurs dans le domaine de l'insertion au Niger.

## **2.2 LE PROGRAMME DES INVESTISSEMENTS DE L'ETAT (P.I.E.) :**

Le système de programmation des investissements de l'Etat (P.I.E.) est mis en place par le Gouvernement du Niger depuis 1984 par l'ordonnance N°

84-34 du 27 septembre 1984. Avant cette date, le Niger ne disposait pas d'un instrument officiel de suivi et de contrôle des investissements de l'Etat. Seuls étaient pris en compte, les projets financés par le Fonds National d'Investissements (F.N.I.), dans la Loi des Finances. Le P.I.E. est la traduction concrète en terme de programmes et projets des orientations de politiques économiques et sociales et des objectifs globaux et sectoriels arrêtés par les pouvoirs publics tenant compte des ressources financière limitées.

### **2.2.1 Atouts et faiblesses du système de la structure du P.I.E. :**

Il ressort de dix années d'exécution du P.I.E. que les objectifs macroéconomiques du Niger définis avec les institutions du Bretton Wood n'ont pas été atteints. Le P.I.E. dans sa philosophie actuelle contient des nombreux acquis, cependant il existe des goulots d'étranglement quant au respect des règles de procédure de la programmation et la connaissance de ces outils par les partenaires. Les recommandations suivantes ont été alors faites :

- l'élaboration d'un bilan des projets sectoriels par les Ministères ;
- l'actualisation continuelle des actions contenues dans le schéma directeur indicatif (S.D.I.) qui est l'outil commun de cadrage macroéconomique du P.I.E. et d'ajustement annuel des perspectives globales et sectorielles du développement.

### **2.3 LE FONDS D'INSERTION DE JEUNES DE LA CONFEJES :**

Instrument spécialisé au service des pays membres de la francophonie, la CONFEJES constitue un élément essentiel dans l'élaboration et l'application de la programmation multilatérale francophone en matière de jeunesse.

Le FIJ n'est donc pas le produit d'un processus endogène propre au Niger mais une initiative des pays membres de la CONFEJES (Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage). Créé sur les cendres du défunt PEJ (1988) projet Entrepreneuriat Jeunesse, le

Fonds d'Insertion des Jeunes (FIJ) qui est né en 1994 constitue l'instrument privilégié de la politique d'insertion économique de jeunes au Niger en l'absence d'un Fonds National en la matière.

L'histoire du FIJ est donc une longue marche qui a procédé par expérimentation, évaluation et réorientation.

Il dispose d'une part des mécanismes et implications et d'autre part d'un certain nombre de conditions de mise en œuvre.

Ces mécanismes comprennent :

- une description générale s'appuyant sur 3 volets d'intervention :
  - ◆ un groupement de jeunes : cadre d'échanges et de formation des jeunes porteurs de projets ;
  - ◆ une assistance technique : apportée par la Cellule des formateurs nationaux ou encadreurs régionaux des jeunes ;
- un soutien financier aux projets les plus promoteurs : ici il peut s'agir d'un financement " international " (CONFEJES) ou d'un financement national à travers le B.I.E. ;
- un contenu de la formation : ici, il s'agit à travers principalement trois ateliers de formation (" être ou ne pas être Entrepreneur " ; " Puis-je devenir Entrepreneur " ; et " Comment négocier mon financement ") de donner aux jeunes porteurs de projets une formation à l'esprit d'entreprise. un suivi personnalisé est fait par les encadreurs afin de permettre à chaque jeune de matérialiser son projet.

En ce qui concerne les conditions de mise en œuvre, elles sont de plusieurs ordres mais elles conditionnent l'éligibilité d'un pays à l'adhésion au programme du FIJ. Ce sont :

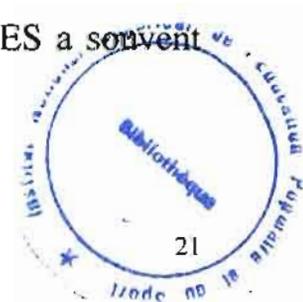
- la création d'un poste de Coordonnateur national du FIJ au niveau de l'Administration Centrale du Ministère en charge de la Jeunesse ;

- la mise en place d'une Commission Nationale de Soutien et de Suivi (CNSS) ;
- la création d'un Fonds National ;
- la mise en place d'un partenariat dynamique entre les structures ministérielles, les organismes privés, les ONG ainsi que les associations locales ;
- la facilitation des procédures d'accès au financement par les jeunes ;
- l'implication des milieux d'affaires dans la gestion du FIJ ;
- la formation des encadreurs régionaux et nationaux des jeunes ;
- la décentralisation du dispositif au plan national ;
- la disponibilité des encadreurs durant plusieurs années ;
- l'évaluation des actions à travers un rapport du Coordonnateur mais aussi une évaluation externe menée par la CONFEJES.

### **2.3.1. Atouts et faiblesses du dispositif FIJ / NIGER :**

Si sur le plan des atouts, on peut retenir que durant la décennie les jeunes du Niger ont bénéficié des soutiens indispensables ayant permis de résorber un temps soit peu le chômage et insuffler plus d'énergie au tissu économique national, il n'en demeure pas moins que les défaillances suivantes peuvent être retenues :

- au plan institutionnel, l'appui demandé aux pays membres par la CONFEJES n'est pas toujours effectif. Le seul fait de ne pas créer le Fonds National devrait éliminer certains pays des avantages du FIJ / CONFEJES. Les moyens promis par le pays comme " Apport personnel " n'ont jamais été disponibles à telle enseigne que même les évaluations ne sont pas parfois faites fautes de possibilités.
- Au plan des besoins des jeunes : il y a un dysfonctionnement entre ces besoins et aspirations et les possibilités offertes. La CONFEJES a souvent



décidé de manière discrétionnaire de ne pas financer certaines catégories de projets qui pourtant sont exprimés comme besoins par certains jeunes.

- Au plan du programme : il existe un écart entre les conditions de succès et les conditions réelles d'adhésion des Etats membres. Beaucoup d'engagements de l'Etat vis-à-vis de la CONFEJES restent encore à remplir notamment en ce qui concerne l'implication des milieux d'affaires ou encore les mesures incitatives notamment fiscales.

#### **2.4 LE PROJET CORPS DE JEUNES POUR LA REHABILITATION DES JEUNES ET DE L'ENVIRONNEMENT AU NIGER :**

*Terres*

Ce projet qui n'a que 3 ans d'existence, s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale de Réduction de la Pauvreté en vue de contribuer à la mise en œuvre intégrée des engagements nationaux au titre des conventions sur la lutte contre la désertification, les changements climatiques et la diversité biologique et de la politique nationale de la jeunesse dans son volet insertion socio-économique des jeunes filles et garçons. Tout au long de son exécution, ce projet vise entre autres objectifs, la mise en place d'un corps de jeunes pour l'environnement au Niger et ses structures de gestion ainsi que l'insertion des jeunes dans les domaines de la lutte contre la désertification et de la gestion des ressources naturelles, de la lutte contre les effets des changements climatiques de la protection de la diversité biologique et de la gestion des ordures ménagères. Comme on le voit bien, les principaux bénéficiaires intermédiaires et terminaux du projet sont notamment les jeunes filles et garçons ruraux et urbains, inoccupés, scolarisés, diplômés, sans emploi ainsi que les structures associatives des jeunes engagées dans l'insertion des jeunes.

La stratégie opérationnelle du projet Corps de jeunes pour la réhabilitation des terres et de l'Environnement au Niger qui s'articule autour des points suivants vise en définitive l'appropriation complète des objectifs du projet par les jeunes et leurs organisations au niveau local. Il s'agit de :

1. L'analyse des préoccupations environnementales et détermination des actions et zones prioritaires d'intervention par région ;
2. La constitution d'équipes locales d'appui conseil aux jeunes ;
3. L'élaboration de la problématique environnementale locale et les orientations d'actions d'urgence et permanence ;
4. Mobilisation, sensibilisation des jeunes sur la sauvegarde de l'environnement local ;
5. Identification – orientation des jeunes intéressés par les activités de gestion de l'environnement local à engager ;
6. Organisation – formation des jeunes autour des catégories d'activités de gestion de l'environnement local ;
7. Appréciation des plans d'affaires collectifs des jeunes promoteurs de micros entreprises de gestion environnementale ;
8. Mobilisation de l'environnement social des jeunes, pré-installation des micros entreprises des jeunes ;
9. Installation – accompagnement des groupes de jeunes promoteurs de micros entreprises de gestion environnementale ;
10. Suivi et évaluation d'étapes et soutien administratif permanent.

#### **2.4.1- Atouts et faiblesses du P.C.J.R.T.E.N :**

L'engagement suscité chez les jeunes est un atout indéniable de réussite de la dynamique de ce projet. Cependant, on peut regretter la localisation de ce projet à Niamey alors qu'il aurait pu s'installer à l'intérieur du pays en zone cible pour plus d'efficacité.

#### **2.5- LE SERVICE NATIONAL DE PARTICIPATION (S. N. P.) :**

Institué par Ordonnance N° 89-007 du 16 février 1989, le Service National de Participation (S.N.P.) est un élargissement du Service Civique National à toute la jeunesse nigérienne âgée de 18 à 25 ans, analphabète ou

déscolarisée et sans emploi dans le cadre de l'engagement de Maradi relatif au déséquilibre écologique.

Pour donner un cadre juridique à cette institution, l'administration du service a été érigée en un établissement public à caractère administratif dénommé " Déléation Générale au Service National de Participation " dotée de la personnalité juridique et morale, jouissant de l'autonomie financière.

Composée de trois Directions et d'un Centre de Formation Professionnelle d'une capacité de cinq cents (500) volontaires, le S.N.P. poursuit les objectifs suivants :

- la réalisation des actions, opérations et travaux d'intérêt général, notamment la lutte contre la désertification, le désenclavement, la promotion agropastorale ;
- la formation civique en vue d'un renforcement de l'unité nationale à travers la vie à l'internat et le travail collectif ;
- la préparation de la jeunesse à la vie active par le biais d'une formation professionnelle.

Si le Service Civique National devrait pallier à l'insuffisance des cadres de l'enseignement secondaire, le Service National de Participation quant à lui doit faire face aux problèmes de chômage et de sous-emploi de la jeunesse notamment au travers de l'offre de formation professionnelle portant sur plusieurs possibilités :

- Maçonnerie,
- Menuiserie métallique,
- Menuiserie bois
- Agro-pastoralisme,
- Batik (teinturerie),
- Photographie,
- Mécanique auto, etc.

C'est à travers ces formations que le volontaire prépare son insertion sur le marché du travail. Les formations sont évolutives et sont adaptées aux réalités du pays et aux besoins de jeunes.

### **2.5.1 Atouts et faiblesses du S.N.P. :**

A côté des multiples actions d'insertion de jeunes qualifiées de très satisfaisantes, on peut regretter la politisation du S.N.P. qui risque de porter préjudice à l'audience de cette institution de référence dans la formation et l'insertion de la jeunesse dans les circuits de production.

On peut saluer cependant la démarche consistant désormais à donner à chaque volontaire, à sa sortie, son "trousseau" pour l'aider à trouver facilement son itinéraire socio-économique. Egalement la perspective de décentralisation du S.N.P. s'avère une réponse au problème d'accessibilité de certains jeunes nigériens issus des régions éloignées de la capitale.

### **2.6- L'AGENCE NIGERIENNE DE PROMOTION DE L'EMPLOI (A.N.P.E.)**

L'Agence Nigérienne de promotion de l'Emploi est une institution créée en 1996 sur les cendres du service de la main d'œuvre.

En effet, c'est à partir de cette date que l'évaluation des actions du service de la main d'œuvre à travers ses missions a permis de constater ses limites objectives et enfin décider d'une nouvelle orientation à donner à l'institution.

De l'intermédiation entre les entreprises et les employés qui constitue la mission première du S.M.O, nous sommes passés à une mission de création d'emplois par l'A.N.P.E. pour une adaptation aux nouvelles réalités économiques et du marché de l'emploi au Niger. Ainsi l'A.N.P.E. s'est fixée les objectifs suivants :

- le placement des demandeurs d'emplois y compris l'orientation professionnelle ;
- le visa de contrat de travail et d'apprentissage ;

- la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information sur le marché de travail au plan national ;
- l'exécution de programmes d'insertion, réinsertion et reconversion des travailleurs ainsi que toutes actions de promotion de l'emploi ;
- le financement des actions de promotion de l'emploi.

L'ANPE intervient à travers plusieurs programmes dont chacun développe des stratégies propres. On peut citer :

#### **2.6.1- Le programme d'insertion des jeunes diplômés (PIJD) :**

Mis en place en 1997, ce programme a bénéficié dès la première année d'une subvention de l'Etat de 50 millions de francs pour aider les jeunes diplômés à trouver un emploi du fait du non recrutement dans la fonction publique depuis plusieurs années. Ce programme prend en charge le stage des diplômés dans les entreprises pendant 6 mois renouvelables. Si à l'issue de ce stage, les résultats sont concluants, un contrat d'emploi est signé qui sera pris en charge à 50 % par l'ANPE et 50 % par l'entreprise. Ce contrat durera une année à l'issue de laquelle, le jeune est embauché par l'entreprise.

#### **2.6.2- Le programme d'insertion par les petits métiers (PIPME) :**

Il s'agit à travers ce programme de prendre en charge les problèmes des jeunes peu ou non qualifiés. Le programme place les jeunes peu qualifiés auprès des petites et moyennes entreprises pour 3 mois renouvelables avec une prime de 15 000 francs par mois. Cependant, il n'y a pas en fin de stage un contrat d'embauche pour le jeune qui aurait néanmoins appris à utiliser ses mains.

#### **2.6.3- Programme d'appui à la création d'emplois ruraux (PACER) :**

Expérience pilote à sa création, ce programme vise la création d'emplois ruraux et le financement des dossiers de jeunes ruraux. Ce programme qui veut lutter contre le phénomène de l'exode rural et ses corollaires entre autres, n'exige aux jeunes ruraux ni technicité élaborée ni formation préalable si ce n'est la volonté et l'expérience empirique.

#### **2.6.4- le Programme de Reconversion des chômeurs (PRC) :**

L'étude préalable qui a précédé la mise sur pied de ce programme s'est intéressée à la question de savoir pourquoi l'on ne trouve plus d'emplois. Entre autres réponses, il a été dit que les profils de certains chômeurs étaient dépassés. C'est le cas des secrétaires dactylographes, chauffeurs, etc. Il s'agissait à travers ce programme de donner aux jeunes une possibilité de formation professionnelle pour leur reconversion et l'acquisition des nouvelles compétences adéquates au marché de l'emploi.

#### **2.6.5- le Programme d'appui aux initiatives d'emplois indépendants (PAIEI)**

Par ce programme, l'ANPE s'est résolument engagée dans le financement des dossiers des jeunes porteurs de projets. Tout dossier jugé banquable par l'ANPE bénéficiera d'un financement jusqu'à un million cinq cent milles francs.

En choisissant les secteurs porteurs dans lesquels, elle engage les jeunes l'ANPE contribue pour une grande part à la résolution du problème de sous-emploi de la jeunesse et partant à la lutte contre la pauvreté qui demeure une préoccupation nationale. Cependant, en dépit des toutes les actions salutaires jusque là menées, l'ANPE manque les moyens de sa politique. Témoins les 150 jeunes que l'Agence n'a pu placer dans les entreprises au titre de l'année 2003 au travers de tous ces programmes.

#### **2.7- LE PROJET " ENTREPRENDRE AU NIGER " (E.A.N.) :**

Structure d'appui à la création et au développement des micro et petites entreprises, l'E.A.N. est opérationnelle depuis 1997. Rompu aux tâches de formation, recherche de financement, études, suivi et accompagnement, l'E.A.N. s'est fixé les objectifs suivants :

- favoriser l'esprit d'entreprise et l'initiative privée ;
- promouvoir le secteur privé national tant en milieu urbain que rural ;

- valoriser les ressources humaines de qualité et le potentiel technique existant ;
- créer des emplois, générer des revenus et donc lutter efficacement contre la pauvreté.

Intervenant sur l'ensemble du territoire national à travers quatre (4) Antennes, l'E.A.N. a pour cibles :

- les jeunes porteurs de projet rentable et viable de création ou de développement d'entreprises ;
- les organisations paysannes ;
- le personnel des entreprises en privatisation ou restructuration.

Le mécanisme d'intervention de l'E.A.N. se décompose comme suit :

- inscription et enregistrement de candidats et de leur idée de création d'activités ;
- participation à la séance d'information / sensibilisation ;
- appui au promoteur pour le montage de son dossier (visite de terrain, étude de faisabilité, etc.) ;
- appréciation du dossier par un comité de sélection ;
- aide à la recherche de financement auprès des partenaires financiers de la place ;
- formation à la Direction et à la gestion d'une micro entreprise ;
- mise en place des outils de gestion ;
- suivi du déblocage de fonds et appui au démarrage des activités ;
- suivi de l'exploitation et de remboursement de prêts.

## **2.8- PROGRAMME D'APPUI A L'INITIATIVE PRIVEE ET A LA CREATION DE L'EMPLOI (PAIPCE)**

Perçu tout au long des décennies précédentes comme " L'Etat providence ", l'Etat nigérien a amorcé avec le PAIPCE une nouvelle définition de son rôle afin de laisser le maximum d'initiatives aux autres agents

économiques. Il a été mis en place en 1987 avec pour objectifs l'assainissement de l'environnement de l'entreprise, la création et la promotion de petites et moyennes entreprises en vue de la création d'emploi et d'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs dynamiques par l'organisation du départ volontaire des agents de la fonction publique et l'appui aux jeunes diplômés. Ce programme est actuellement géré par une Direction Administrative de la fonction publique et du travail qui a entre autres missions la coordination et l'exécution des départs volontaires des fonctionnaires ainsi que l'insertion des jeunes diplômés dans le marché de l'emploi.

Le programme a bénéficié en plus des dotations budgétaires de l'Etat, de concours financiers de la Banque Mondiale, des Pays-Bas et du Canada. Cet appui a permis au PAIPCE de mettre en place des fonds de garantie, de participation et d'intervention, d'études et de ligne de crédit auprès des banques ainsi que le financement des indemnités de départ.

Les principaux résultats qui sont en dé ça des objectifs assignés au programme sont :

- le coût moyen du départ d'un fonctionnaire a été d'environ 7,6 millions FCFA dont plus de trois millions sont financés sur les ressources propres de l'Etat ;
- le nombre de départ entre 1988 et 1993 a été de 428 soit en moyenne de 85 départs par an avec plus de 300 départs les deux premières années ;
- l'appui à la création d'entreprise, au regard du bilan global arrêté en 1994 a concerné 417 fonctionnaires, 9 diplômés sans emploi et 9 promoteurs du secteur privé ;
- la création de 754 emplois dont 564 permanents et 190 temporaires, avec un coût, par emploi créé relativement élevé.

Les insuffisances de ce programme s'expliquent par plusieurs facteurs :

- le dispositif d'appui prévu au départ n'ayant jamais véritablement fonctionné, le PAIPCE qui n'avait pas toutes les compétences nécessaires pour assurer toutes les opérations du dispositif du programme s'est finalement limité à l'encadrement des fonctionnaires volontaires au départ de la fonction publique ;
- les conflits de compétence en matière de tutelle entre le ministère chargé du Plan et le Ministère de la Fonction Publique et la Promotion Economique n'ont pas facilité les missions du P.A.I.P.C.E. ;
- les moyens financiers étaient insuffisants pour couvrir les besoins de financement des projets de 450 promoteurs ayant quitté la fonction publique. La ligne de crédit et les différents fonds (de garantie, d'études et de participation) ont été bloqués à la B.D.R.N. qui a cessé ses activités en 1990 ;
- le manque de ressources publiques liées aux difficultés du budget de l'Etat et l'absence d'accord avec le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale en 1992-1993 n'a pas permis au Gouvernement de dégager les fonds nécessaires.

## **2.9- LA NIGETECH :**

Démarré en mars 1995, le projet Nigetech a été initié par le Ministère du Travail au début des années 1990.

La première phase a été essentiellement consacrée à la formation des formateurs, au montage des modules de formation continue. Les bénéficiaires sont les artisans en activités, ouvriers, apprentis ainsi que des jeunes chômeurs avec ou sans qualification.

L'objectif général du projet est d'apporter une contribution conséquente à l'élaboration d'une offre nationale de formation professionnelle continue, inscrite dans un schéma institutionnel apte à renforcer les qualifications de travailleurs et à renforcer l'emploi.

L'objectif spécifique est quantitatif et vise à atteindre un niveau de mise en œuvre de formation à l'échelle nationale, en phase avec la demande et à travers des structures compétentes capables de prolonger le système. Il est aussi qualitatif et vise à ce que cette offre s'inscrive dans la réflexion sur la politique nationale de formation professionnelle.

L'approche transversale adoptée par la NIGETECH comme stratégie d'intervention consiste à apporter des appuis techniques et financiers à l'Office National de la Formation Continue (ONAFOP) ; en s'appuyant sur différents services publics du Ministère de l'Education Nationale tels la Direction de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle et Technique (DEFPT), l'Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi (A.N.P.E.) ainsi que la Direction de l'Emploi.

La NIGETECH mobilise également les partenaires socioprofessionnels dont principalement, les organisations patronales, les syndicats, les fédérations et autres coopératives d'artisans ainsi que certains structures d'appui. Dans sa démarche, le projet veille à intégrer les politiques sectorielles et autres orientations relevant de la formation professionnelle et de l'emploi, de même que certains programmes spécifiques.

La NIGETECH intervient potentiellement dans l'ensemble des filières, toutefois les bénéficiaires relèvent principalement :

- du secteur artisanal (patrons, ouvriers, aides apprentis),
- du secteur industriel (ouvriers du secteur secondaire),
- des chômeurs non qualifiés,
- des chômeurs qualifiés pour des formations continues ou porteurs de projets de création d'entreprises pour des formations initiales.

## CHAPITRE III : CADRE THEORIQUE DE L'ETUDE

*“On fait de la Science avec des faits, comme on fait une maison avec des pierres, mais une accumulation de faits n'est plus science qu'un tas de pierres n'est une maison ” HENRI POINCARRE*

Ce chapitre porte sur la présentation du contexte philosophique avec le jeune comme référence de notre étude ; l'évaluation du dispositif comme fondement technique de l'étude et enfin les fondements institutionnels et juridiques du dispositif national d'insertion des jeunes.

Mais avant, quelle est l'évolution des politiques de l'Etat nigérien vis-à-vis du secteur privé ?

### **3.1 L'EVOLUTION DES POLITIQUES DE L'ETAT VIS-A-VIS DU SECTEUR PRIVE :**

Si sur le plan politique depuis l'indépendance l'Etat n'a jamais nié le rôle important que peut et doit jouer le secteur privé dans le développement du Niger, il n'en demeure pas moins qu'il n'y a pas eu une stratégie d'ensemble claire, précise et proclamée comme Politique visant à promouvoir ce secteur.

Cependant, il y a eu des interventions ponctuelles dans le temps ou dans certaines branches, suivant les étapes ci-dessous :

1. A l'indépendance, il a été décidé qu'il “ n'était pas question... de tout remettre entre les mains de l'Etat ” mais on reconnaissait à celui-ci la nécessité de contrôler “ chacun des grands secteurs d'activités économiques compte tenu de la carence de l'initiative privée ” (Perspectives décennales 1965-1974).

Cette option s'était traduite par la création d'un certain nombre d'offices et de sociétés d'économie mixte ou sociétés d'Etat. Il était assigné à ces sociétés de se plier aux exigences d'une économie de marché et d'éviter ainsi le risque d'une situation de monopole de l'Etat. Parallèlement certaines

mesures incitatives au développement du secteur avaient été prises. Particulièrement concernant la formation d'une classe d'entrepreneurs nationaux dans le commerce aux lieux et places d'anciennes maisons tenues par des étrangers.

2. L'adoption d'un nouveau code d'investissement élaboré en 1968 pour remplacer la Loi 61-24 de juillet 1961. Ce code a eu pour résultat l'accélération du processus d'industrialisation du Niger.
3. En 1974, ce code devait lui-même être remplacé par un autre texte plus favorable ; en même temps était promulgué un code d'investissement spécifique à l'entreprise nigérienne et un peu plus tard, l'Etat favorisait le crédit bancaire aux entrepreneurs privés nationaux et soutenait ainsi leur expansion par le biais des marchés publics.

A la faveur du boom de l'uranium, ces mesures ont stimulé la création de nouvelles unités et contribuer de manière certaine au développement des secteurs du commerce et de la construction.

Toutefois dans le domaine industriel, ces mesures ont été contrées par la sécheresse dans ces années ayant entraîné une baisse rapide de l'activité des entreprises liées à la transformation des matières premières agricoles.

4. A partir de 1982, la chute des finances publiques résultant de la réduction de la production d'uranium devait réduire le secteur privé à un rôle secondaire et l'exécuter par rapport aux possibilités et aux potentialités de l'économie nationale.

### **3.2 PLACE ET ROLE DU SECTEUR PRIVE DANS L'ECONOMIE NIGERIENNE :**

Face au rôle primordial et moteur joué par l'Etat depuis l'indépendance, il est pratiquement impossible de mesurer sur la même période, l'étendue et le poids exercés par le secteur privé dans l'économie du Niger. Dans la mesure où ses activités ont été fort mal évaluées en dehors des circuits économiques

ses activités ont été fort mal évaluées en dehors des circuits économiques modernes, on ne peut ici que le décrire à travers certaines de ses caractéristiques.

D'une manière générale, ce secteur se compose de :

- 1) Un sous-secteur privé moderne, essentiellement axé sur les activités industrielles et/ou du grand commerce. Ces activités sont en grande partie le fait d'opérateurs économiques étrangers et s'étendent dans les domaines :
  - de l'industrie manufacturière,
  - des mines, du commerce, des transports, des services, des BTP.

L'évolution récente de ce sous-secteur a été dépendante de celle des activités minières du Niger et partiellement de la politique gouvernementale de soutien aux hommes d'affaires nationaux, plus particulièrement par les facilités bancaires offertes à travers la B.D.R.N.

C'est ainsi qu'après avoir connu une importante poussée entre 1977 et 1981, ce sous-secteur s'est vite émoussé de manière accentuée suite à la baisse des exportations de l'uranium et des recettes publiques.

La plupart des industries installées au Niger illustrent cette situation, puisqu'elles ne représentent qu'une faible rentabilité économique pour le pays :

- distribution limitée de revenus,
- valeur ajoutée très limitée,
- forte utilisation des matières premières importées, etc.

- 1) Un sous-secteur informel: il joue un rôle très important au Niger. Malheureusement, on dispose de très peu d'informations sur son chiffre d'affaires, le montant de son investissement ou la population active qu'il occupe. On sait seulement que les milliers d'établissements qu'il regroupe sont une source essentielle d'activités pour les populations et qu'il concerne la quasi-totalité des secteurs économiques.

Ce sous-secteur se partage entre le grand commerce informel et les activités informelles de production et du petit commerce.

L'autre partie du sous-secteur informel est constituée d'un ensemble d'activités hétérogènes. Ces activités regroupent une population de niveaux de formation divers qui confrontée à une situation de sous emploi permanent fait montre d'une exceptionnelle volonté de travailler et démontre par des initiatives économiques spontanées une capacité à maîtriser un certain savoir faire et à s'organiser pour réussir. Si en l'état actuel des choses, ces activités n'offrent pas de potentialités de développement vers un stade plus élevé, elles jouent cependant un rôle important dans la résorption du chômage et dans la production et la distribution d'un certain nombre de biens et services nécessaires à la population.

### **3.3 LES FACTEURS LIMITANT L'INITIATIVE PRIVEE AU NIGER :**

Ici, on peut pêle-mêle recenser les contraintes suivantes :

- Un marché intérieur étroit et dispersé : la motivation principale de toute entreprise qui investit est l'existence d'un marché important et solvable. Or, le Niger n'atteint pas encore dans ce domaine la "masse critique" recherchée avec en plus le handicap d'une population à faible revenu, disséminée sur un territoire de 1.267.000 km<sup>2</sup> ;
- la perméabilité des frontières essentiellement artificielles ;
- l'enclavement continental du Niger avec notamment des conséquences économiques majeures sur le coût des échanges avec l'étranger et la compétitivité des entreprises ;
- l'inexistence d'une source d'énergie à bon marché ayant un effet négatif sur le développement des entreprises ;
- la cherté du crédit ;

- le manque de certaines matières premières et des produits intermédiaires de production ;
- la pénurie d'un personnel suffisamment qualifié ;
- l'inexistence d'un tissu industriel ;
- la lourdeur des procédures administratives ;
  
- la médiocre fiabilité des statistiques ;
- l'absence des données suffisantes sur les potentialités du marché sous-régional (exemple : Nigeria).

Ces contraintes dissuasives et limitatives peuvent cependant être surmontées en acceptant des surcoûts et en affichant une volonté politique favorable.

### **3.4 LE CONTEXTE PHILOSOPHIQUE : le jeune comme référence de l'étude**

Il importe à cette étape, de dégager un postulant essentiel sur lequel nous allons nous appuyer : les jeunes peuvent être considérés comme des acteurs potentiels qui ont de besoins propres de nature à justifier leur implication dans le processus de mise en œuvre des politiques les concernant. C'est fondamentalement eux qui doivent être les concepteurs, réalisateurs et bénéficiaires des projets et programmes mis pêle-mêle en œuvre dans le champ de l'ISEJ par les différents intervenants.

L'utilisation de l'approche inductive (centration sur l'individu) qui doit être privilégiée, tient essentiellement à deux éléments sur lesquels notre étude va s'appesantir : le jeune comme acteur et la philosophie humaniste.

En effet, depuis plusieurs années, on a reconnu que la jeunesse constitue une catégorie sociale particulière avec des caractéristiques sociologiques et psychologiques spécifiques. Or, en dépit de cette reconnaissance quasi générale, rien ne semble, dans le comportement des adultes prendre en compte cette donnée pourtant évidente. loin donc d'apparaître comme une invention

sociologique ne correspondant à aucune réalité, la jeunesse est de plus en plus au cœur des interrogations sociales en ce qui concerne sa place et son rôle dans la société civile et politique.

Cette responsabilisation du jeune est toujours fonction du type de relation entretenue avec les parents. En effet quand le jeune après un long apprentissage professionnel devient capable de produire, ce ne sont pas les gestes de création qu'il découvre mais le salaire qui le rétribue. Ce premier salaire qui lui procure une autonomie longtemps attendue, remplace les anciens rites d'initiation aujourd'hui disparus où le jeune prend la place qui lui revient dans la société (J. Rousselet 1975) " la première feuille de paye, la première inscription au chômage, la première facture de gaz dit encore Claude Sarranti (1980), c'est là que se situe à notre époque le grand passage. Entre Seize et dix huit ans la plupart des cas ".

Plus généralement, le jeune pourvu progressivement, mais encore incomplètement des moyens physiques, affectifs, intellectuels et économiques de l'adulte se heurte aux réactions de son milieu, le milieu familial d'abord et le milieu social ensuite qui ne le reconnaît évidemment pas encore adulte à part entière.

Les réactions des parents traduisent leur embarras et sont toujours l'expression d'un malaise qui résulte pour la plus grande part de l'évolution de la relation parent jeune. Le jeune du fait de sa maturation, cherche d'autres modèles. Il ne s'identifie plus à ses parents. Les parents qui ne sont plus les idoles de leurs enfants se sentent déçus d'un rôle auquel ils étaient habitués depuis de nombreuses années. Ils " ne reconnaissent plus leurs enfants ", d'où des réactions d'amertume, d'agressivité plus ou moins exprimées, inévitablement assortis de réactions maladroités. (P. Bernard, 1979).

En matière de recherche sur l'efficacité de l'entrepreneuriatship, nous reconnâtrons avec les auteurs (UNESCO 1986 ; TEJI Justin 1991) que ce sont

les comportements des jeunes qui favorisent leur insertion. Autrement dit, le jeune est en grande partie le moteur de son propre itinéraire d'insertion. A ce sujet le courant philosophique humaniste contemporain préconise que l'approche de formation qualifiante de l'individu soit centrée sur la satisfaction des besoins exprimés par les apprenants eux-mêmes, lesquels apprenants sont ainsi placés dans une position importante du processus d'apprentissage. Pour ce faire, nous considérons avec Goldschmidt (1986), que l'apprenant ne peut se formuler sur lui-même, sur ses doutes et ses espoirs au risque de se résigner sur son avenir. Pour cela, c'est tout un état d'esprit qui doit entourer l'apprenant jeune consciencieux; il lui faut, ne jamais douter de l'avenir, chercher continuellement, aller toujours de l'avant. Il doit pouvoir s'assumer et se faire guider par une connaissance de soi et un souci constant de se réaliser.

### ***3.5 EVOLUTION DE LA POLITIQUE D'INSERTION: Fondement technique de l'étude***

Nous savons que l'analyse de besoins se fait dans une perspective d'évaluation de programme. On sait aussi qu'un système quel qu'il soit représente des efforts spécialisés que l'on appelle programmes. En tant que système, le système national d'insertion au Niger peut être défini "comme un ensemble structuré dont les divers éléments, agissant et réagissant les uns sur les autres, font apparaître des indicateurs qui rendent compte du bon ou mauvais déroulement des interactions de cette interaction" (Coombs, 1968). Un système a donc un but, il a une spécificité propre et l'état de son fonctionnement est jugé au travers de son rendement externe.

Enfin, un système est influencé par sa logique interne et sa dynamique mais aussi par les pressions externes que l'on peut appeler contraintes et exigences (Coombs, 1968). Si donc un système ne représente que des efforts spécialisés que l'on appelle programme, l'état de son fonctionnement ou d'une de ses parties peut-être évalué à travers justement le programme. C'est ce qui

justifie l'utilisation de l'évaluation de programme d'insertion (ISEJ) comme fondement technique de notre étude.

On peut retenir que l'évaluation des actions d'insertion jusque là entreprises au Niger, vise la description de la réalité et permet la prise de décision (ici les propositions des actions concrètes) en vue de l'amélioration ou de l'innovation dans un contexte d'utilité sociale.

L'évaluation de programme se présente elle-même comme un concept à facettes multiples dû à la complexité du programme lui-même (objectifs, contenus, bénéficiaires, intervenants). Cette complexité en fait un concept difficile à maîtriser à travers la connaissance de ce qui marche et ce qui ne marche pas pour améliorer le programme.

C'est pourquoi l'évaluation des programmes fait l'objet de l'analyse de besoins.

L'analyse de besoins dans tout processus de formation, d'éducation ou d'insertion est l'amorce de tout processus de changement planifié. En tant que tel, elle permet de renouveler ou d'apporter des modifications dans un programme donné. Ainsi au regard de l'urgence de la situation de jeunes, des contraintes existantes, des perspectives envisageables et relativement à l'élaboration d'une politique harmonisée d'insertion socio-économique des jeunes au Niger, on peut appréhender les caractéristiques du programme au travers d'un triple écueil à savoir :

- l'environnement économique international : la crise économique mondiale et ses corollaires ; l'inefficacité du secteur public (bureaucratisme ; lourdeur administrative, corruption, etc.) ; l'esprit entrepreneurial libéral constituent aujourd'hui les principaux facteurs explicatifs du blocage et d'inefficacité du programme d'insertion des jeunes dans notre pays.

- l'environnement socioculturel et politique nigérien en dépit des contraintes liées à l'ordre économique mondial qui influent négativement sur les expériences endogènes de promotion de jeune au Niger, il faut ajouter celles relatives au contexte socioculturel et politique à savoir :

◆ La catégorisation des activités économiques : on observe encore de nos jours des activités dites "impropres" et des activités "propres". en effet, des activités liées aux métiers du bois (menuiserie ébéniste), au fer (menuiserie métallique) ; soudure ; commerce de la viande (boucherie) vulcanisations ; vente de boissons alcoolisées etc. sont des activités taxées d'indignes pour des personnes de bonnes familles. Conséquence, ces secteurs sont aujourd'hui occupés en majorité par des étrangers.

◆ Le copinage, la corruption et le favoritisme politique.

L'Administration publique et privée nigérienne se caractérisent aujourd'hui par un dénominateur commun ayant pour nom corruption. Ce phénomène gangrène des sociétés modernes, n'épargne même pas le secteur bénévole à savoir : les organismes non gouvernementaux. Le risque est grand de voir la corruption devenir aujourd'hui une règle générale au grand dam de cette jeunesse qui pense déjà que l'on ne peut rien trouver sans avoir un " piston " dans l'administration.

- l'environnement entrepreneurial : au Niger, l'entrepreneuriat des jeunes présente des caractéristiques négatives communes : jeunes soumis à des contraintes sociologiques et culturelles fortes ; une évolution environnementale peu favorable, un large recours à l'autofinancement ; une soif d'information et de formation ; à telle enseigne que les rares jeunes qui arrivent à s'insérer par leur propre initiative sont perçus comme des cas marginaux.

Aussi, il y a une nécessité de dégager et de comprendre les spécificités nationales pour déterminer les objectifs et les contenus des programmes

d'insertion des jeunes : histoire économique nationale ; poids relatifs de chaque type d'activités économiques ; existence ou non de concurrence, type de rapport avec le reste de la population, secteurs économiques porteurs ; chevauchement entre politiciens, cadres de l'Etat et Entreprises ; rôle des jeunes entrepreneurs, etc.

En outre, on retient que l'efficacité et l'efficience du programme qui sera mis en place ainsi que de son mode de fonctionnement dépendront du niveau et du type de formation à donner aux jeunes ; de l'importance et de la place des facteurs technologiques, des structures familiales et sociales ; des possibilités d'emprunt ; des modes de consommation ; de l'habitude de s'associer, etc.

### **3.6 - FONDEMENTS INSTITUTIONNEL ET JURIDIQUE DU DISPOSITIF NATIONAL D'INSERTION DES JEUNES :**

Depuis 1960, le Niger a expérimenté plusieurs formes de mobilisation et d'implication de la jeunesse dans le processus de développement socio économique, sans toutefois arriver à une forme permettant aux jeunes de se prendre efficacement en charge.

Cependant dans le cadre de la recherche des solutions aux problèmes de chômage et de sous-emploi des jeunes, des actions tous azimuts ont été entreprises par les différents gouvernements qui se sont succédés.

#### **3.6.1 La création d'un Ministère de la Jeunesse et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes (MJ/IPJ)**

Aujourd'hui, on peut considérer que la volonté politique maintes fois proclamée mais jamais concrétisée, s'est traduite par la création en 2001 d'un Ministère chargé de la Jeunesse et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes.

Cette volonté de faire de la jeunesse nigérienne le fer de lance du développement économique du pays est clairement lisible à travers les attributions assignées à ce département ministériel à savoir :

- la définition, la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale et des stratégies en matière de promotion et d'insertion professionnelle des jeunes ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et programme d'action pour la lutte contre l'exode et le désœuvrement des jeunes ;
- la conception et la mise en œuvre des programmes et projets nationaux en matière de promotion des jeunes ;
- la coordination, le suivi et l'évaluation des actions des partenaires intervenant dans le domaine de la promotion des jeunes ;
- l'appui aux structures locales intervenant dans les domaines de la promotion de la jeunesse ;
- la recherche des financements pour l'appui à la jeunesse et son insertion professionnelle en relation avec les Ministères concernés ;
- la formation et l'encadrement des associations et groupements d'intérêts des jeunes.

### **3.6.2 La Déclaration de Politique nationale de la Jeunesse :**

Après une démarche participative ayant impliqué toutes les parties prenantes, le Niger s'est doté depuis avril 1998 d'un cadre réglementaire de promotion de la jeunesse à travers la déclaration de Politique Nationale de la Jeunesse adoptée par décret N° 98-086/PRN/MJS/SN du 06 avril 1998.

La Politique Nationale de la Jeunesse (P.N.J.) vise à assurer le bien-être des jeunes en faisant d'eux les principaux acteurs et bénéficiaires du développement local et national.

Les objectifs spécifiques poursuivis à travers la P.N.J. sont :

- Informer, éduquer et former les jeunes en assurant au plus grand nombre la scolarisation et la formation professionnelle, en favorisant l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle aux groupes sociaux défavorisés, en assurant un encadrement adéquat, et en créant des centres d'information et de documentation pour la jeunesse ;

- Protéger les jeunes en les préservant des fléaux sociaux IST/SIDA, drogues, prostitutions, en favorisant leur accès aux soins de santé, en facilitant la pratique des activités physiques et sportives, des loisirs éducatifs, en appuyant les jeunes dans la protection de leur environnement social et physique ;
- Assurer l’insertion socioprofessionnelle des jeunes en assurant le plein emploi productif, en développant et renforçant les organisations économiques des jeunes (coopératives ; GIE) en intensifiant et décentralisant les actions du programme “ Entrepreneuriat jeunesse ” et en mettant en place un Fonds National d’Insertion socio-économique des jeunes ;
- Encourager la participation des jeunes au processus du développement communautaire et d’intérêt public (protection de l’environnement, assainissement, construction des routes ; d’écoles, de barrages) ;
- Promouvoir la vie associative des jeunes en incitant la création d’associations, en encourageant les actions du mouvement associatif, en mettant en place le conseil national de la jeunesse et en assurant son bon fonctionnement ; en adoptant et en promulguant la loi sur la Charte Nationale de la Jeunesse et en veillant à sa mise en œuvre effective.

La Politique Nationale de la Jeunesse devrait apporter par des actes cohérents des réponses aux besoins et aspirations des jeunes tels que recueillis au cours de l’enquête sur les besoins et aspirations des jeunes réalisée en 1992 et confirmée par une enquête légère réalisée en 2003.

### **3.6.3 La Charte Nationale de la Jeunesse :**

La Charte Nationale de la Jeunesse adoptée par décret 98-085/PRN/MJS/SN du 06 avril 1998 est un document cadre de protection de la jeunesse fixant les droits et devoirs des jeunes en matière d’information d’éducation, de santé, d’emploi, de participation au développement,

d'expression artistique et culturelle, de loisirs, d'environnement, de communication et d'association.

La Charte Nationale régleme la vie des jeunes, organise et fixe les modalités de fonctionnement des structures et infrastructures d'encadrement de la jeunesse.

En outre, la stratégie de Réduction de Pauvreté (SRP) qui constitue désormais le seul cadre de référence en matière de politique économique et financière, privilégie l'approche participative avec l'implication de toutes les couches sociales dans la lutte contre la pauvreté. Elle met un accent particulier sur le groupe vulnérable constitué principalement des jeunes.

Ainsi, conscient des risques d'implosion se manifestant à travers plusieurs phénomènes de plus en plus courants (criminalité, vol à mains armées ; usage de substances psychotropes ; prostitution, etc.) ; le Niger a adopté et mis en œuvre plusieurs documents de politiques et stratégies visant à améliorer les équilibres macroéconomiques et à favoriser une meilleure gestion des ressources humaines en mettant un accent particulier sur l'amélioration des conditions des jeunes. L'on peut citer entre autres :

- la Politique Nationale de Population en 1992,
- la Déclaration de Politique Nationale de la Jeunesse,
- la Charte Nationale de Jeunesse,
- le Programme National pour l'Environnement et le Développement Durable (1998)
- le Programme Cadre de Lutte Contre la Pauvreté (1999),
- la Stratégie Réduction la Pauvreté (2002)

## CHAPITRE IV : SUGGESTIONS ET CONCLUSION

*“L’histoire des sciences est l’histoire de l’élimination progressive de l’erreur et de son remplacement par une erreur nouvelle, mais de moins en moins absurde”.*

### ENGELS

#### **4.1 PRINCIPALES CONCLUSIONS DEGAGEES PAR L’ETUDE :**

La présente étude avait pour préoccupation majeure d’examiner les différentes approches des politiques institutionnelles et privées d’insertion socio-économique des jeunes au Niger, ensuite de proposer une approche intégrée d’insertion qui donnerait éventuellement plus d’efficacité et d’efficience aux actions d’insertion socio-économique des jeunes dans notre pays.

La démarche inductive que nous privilégions doit permettre aux décideurs d’avoir une conception nouvelle des options qui doivent sous-tendre les fondements de toute politique nationale en matière de jeunesse et spécifiquement en matière d’insertion socio-économique de jeunes.

L’analyse du contexte philosophique et l’évaluation du programme d’insertion comme fondement technique de l’étude nous ont permis de faire les constats suivants :

- La pléthore d’intervenants dans le champ de l’ISEJ n’a pas permis d’atteindre des résultats significatifs, au contraire cela a occasionné la dispersion des énergies et partant le chevauchement des actions ;
- Les contraintes d’ordres environnemental, institutionnel, politique, économique, socioculturel, etc. constituent des handicaps majeurs à la promotion de l’ISEJ ;

- La non prise en compte des besoins et aspirations des jeunes dans la conception de programmes d'ISEJ a entraîné l'opacité des interventions des différents intervenants.

La conséquence ultime des constats qui précèdent et à laquelle on devrait s'attendre, est que sur le terrain les résultats des actions d'insertion restent mitigés malgré le foisonnement des interventions et des actions tant publiques que bénévoles.

En effet en l'absence d'une étude factorielle et en nous basant sur des facteurs prédictifs de l'efficacité dans toute intervention sociale, il nous est aujourd'hui possible de dire que toute politique qui fait l'économie d'une enquête préalable sur les besoins des bénéficiaires et d'une analyse systématique des contraintes différentielles de l'environnement est inexorablement vouée à l'échec.

## **4.2 SUGGESTIONS :**

Pour notre part, il s'est avéré à nos yeux indispensable dans la recherche de solutions visant la promotion de l'ISEJ au Niger, d'adopter une approche rationnelle et volontariste dont les articulations suivantes s'inspirent des expériences camerounaise (P. Lélé) ; française (Conseil du Patronat Français CNPF) et Francophone de formation et d'insertion professionnelle et économique de jeunes :

### **4.2.1- L'enquête préalable à la formation professionnelle des jeunes.**

La mise en œuvre de cette démarche est déterminée par les résultats d'une enquête préalable, comme nous l'avons déjà souligné, portant sur trois points essentiels :

- les conditions favorisant l'accès au dispositif de la formation ;
- les modalités de la formation adaptées au public cible ;
- les créneaux de formations qui déboucheraient sur une insertion.

Ces éléments orientent l'enquête préalable à la formation professionnelle selon trois axes essentiels :

- les éléments de différenciation du public en formation dans la région ou la localité considérée par rapport à la population globale ;
- les éléments concernant l'entrée en formation des stagiaires ;
- les éléments liés au marché de l'emploi.

Les raisons qui privilégient ces axes se résument à la mise en place d'un dispositif de formation et d'insertion pour un public de bas niveau de qualification qui doit être analysée comme une tentative de réduction de l'écart entre ce public et l'accès à l'emploi. Cette distance est réduite non seulement par le niveau de qualification professionnelle mais également par la capacité d'utiliser l'information, d'activer les réseaux, de s'inscrire dans une dynamique d'insertion socio-économique.

La finalité de réduire cet écart suppose pour le dispositif de formation, à la fois que celui-ci intègre les données du marché de l'emploi ; les paramètres et les contraintes socio-économiques, politiques et institutionnelles, sans oublier la maîtrise des conditions qui permettent au public concerné d'être inséré dans cet espace.

#### **4.2.2 L'élaboration d'une stratégie globale de formation et d'insertion socio-économique de jeunes :**

Il n'y a pas de politique cohérente d'insertion économique de jeunes sans l'élaboration d'une stratégie globale de formation / insertion adaptée aux besoins réels et au marché de l'emploi. Cette stratégie peut avoir trois volets :

- A- les orientations générales de la formation professionnelle ;
- B- la mise en relation des partenaires ;
- C- les instruments des politiques sectorielles.

##### **A. les orientations générales de la formation professionnelle adaptée aux besoins réels :**

Trois (3) axes permettent de dégager ces orientations :

- l'axe qualification ou requalification de jeunes ;
- l'axe soutien aux initiatives individuelles ;
- l'axe politique globale.

##### **B. La mise en relation des partenaires opérationnels :**

Elle est essentiellement un processus de concertation car si de fait les acteurs de développement sont multiples : élus locaux, opérateurs publics et privés, administration, entreprises, groupes organisés ou informels, porteurs de projet individuel, demandeurs d'emplois, centres de formation, etc. ; la concertation dépend pour beaucoup de la reconnaissance mutuelle entre les différents acteurs et la mise en relation à travers une stratégie de formation, de l'emploi et de la création des entreprises.

##### **C. Les instruments de politiques publiques de développement**

Les politiques publiques (politique de l'emploi, de la population, politique d'aménagement du territoire, agricole, politique de formation, etc.) ont

un impact réel sur le développement national. Un certain nombre d'outils d'animation, d'instruments de financement et de coordination contribuent à créer des dynamiques de développement. Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité, on peut citer trois types d'outils couramment utilisés :

- les outils de politiques sectorielles ;
- les outils d'animation et de coordination des actions de développement ;
- les outils de coordination et de financement.

Par ailleurs, la CONFEJES quant à elle a décliné ces volets en d'autres termes à savoir : la démarche M.O.F.I. qui veut dire :

- **Mobilisation** : il s'agit d'une phase importante qui constitue la porte d'entrée dans l'entreprise d'insertion du jeune. Durant ladite phase, les jeunes sont informés des opportunités dans le secteur de l'emploi : emploi salarié, non salarié et la formation. C'est donc une phase d'animation économique de la jeunesse pour qu'elle prenne conscience de ses potentialités et des opportunités que lui offre le marché de l'emploi. Elle a pour but de faciliter la rencontre entre les responsables du dispositif et les jeunes.
- **Orientation** : Elle consiste en un entretien avec les jeunes demandeurs ou créateurs d'emplois ou encore tout jeune recherchant une formation professionnelle. L'orientation conduit vers deux secteurs principalement : l'emploi salarié ou l'auto-emploi. Dans les deux cas, le jeune ou l'utilisateur remplit une fiche de renseignement intégrée dans la base de données du programme du dispositif. La phase d'orientation a donc pour but de décrypter la demande du jeune et lui offrir une palette de réponses à ses besoins préalablement exprimés à l'étape de mobilisation.
- **Formation** : Elle consiste à répondre dans la mesure du possible, aux besoins de formation exprimés par l'utilisateur ou identifier pendant l'entretien. ensuite les réponses sont fournies par le programme qui dans la plupart des

cas, construit ses propres modules et outils de formation en recherchant à les adapter aux besoins des usagers.

- **Insertion** : dernière phase du dispositif d'insertion, c'est l'objectif dont la poursuite anime transversalement toutes les phases de la démarche. Elle consiste à faire entrer le jeune dans le monde du travail par l'emploi salarié ou l'auto-emploi. Durant cette phase sont concrétisées, les relations avec les organismes de financement (institutions bancaires ; mutuelles de crédit ; FIJ/CONFESJES ; BIE) et avec les entreprises.

Ainsi, à titre illustratif, nous proposons deux modèles de cadre conceptuel d'un système de formation / insertion et de programme visant le développement de l'esprit d'entreprise et de l'entrepreneuriat de jeunes en vue de leur insertion. Il s'agit des modèles empruntés respectivement aux expériences camerounaise et canadienne de formation / insertion des jeunes.

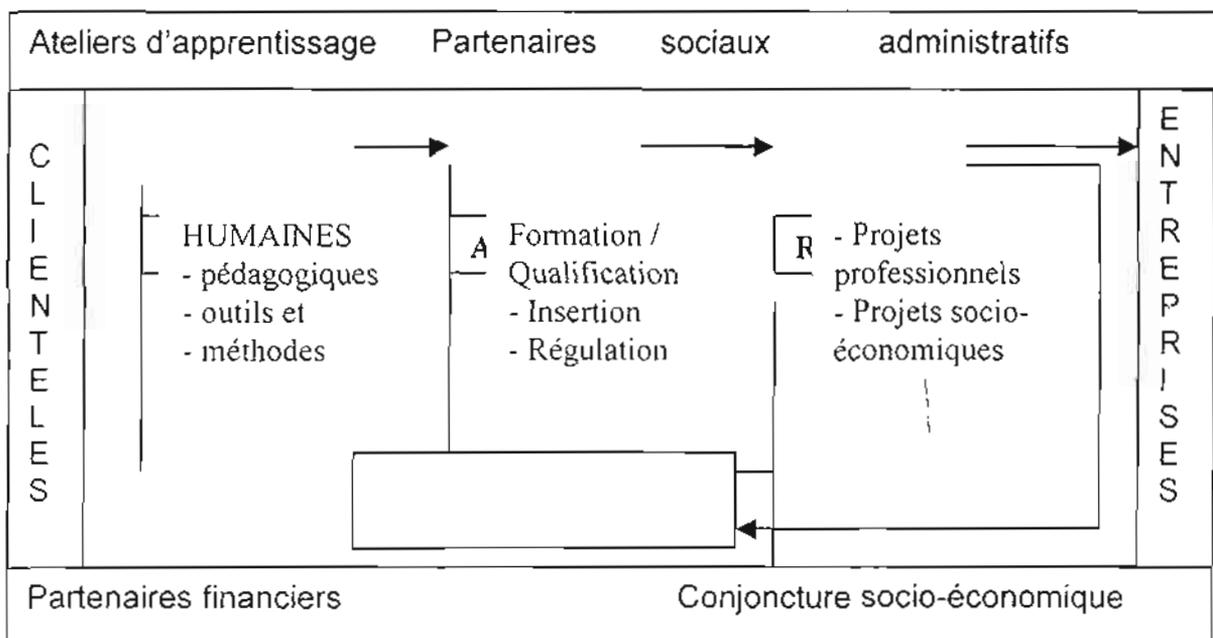
#### **A. Cadre conceptuel d'un système de formation / insertion :**

Le dicton dit que " la fonction fait l'organe ". En effet inventorier les fonctions essentielles du système formation / insertion aidera à esquisser la forme, les articulations et les relations structurelles de ce système.

Les trois fonctions du système sont :

- **La fonction de formation** : elle se réalise par l'apprentissage, le recyclage et le perfectionnement ;
- **La fonction d'insertion** : qui est l'appropriation des processus de mise en place et de conduite du projet professionnel et social
- **La fonction de régulation ou accompagnement** : qui est la guidance du formé à travers l'itinéraire d'appropriation. Elle est également gestion des rapports de formation / insertion.

L'institution de formation / insertion se présente donc comme un organe à trois composantes. On peut dire qu'elle est une structure trinitaire, dont les trois éléments convergent à la réalisation d'un même but.



Cette trilogie Formation – Insertion – Régulation se définit à travers un ensemble de processus, d'interactions, de règlement qui ont pour fonction d'ensemble la qualification de clients et leur insertion socio-économique.

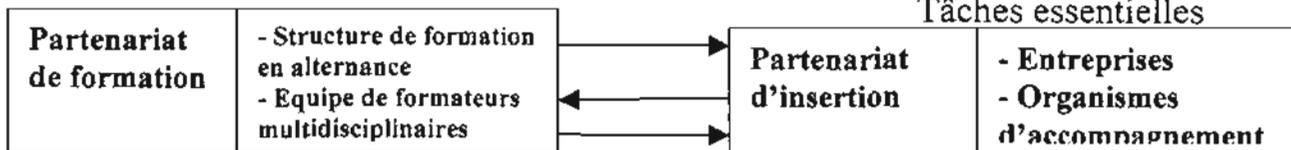
La représentation symbolique du système de formation / insertion est tributaire des fonctions de ses éléments. Ils peuvent, en devenant opérationnels, prendre l'aspect des dispositifs suivants :

Dispositifs de formation :

Dispositifs d'insertion

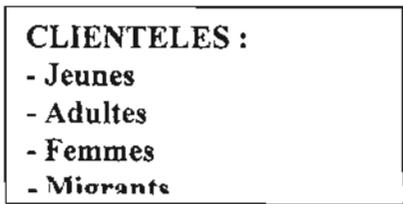
Tâches essentielles

- 1 - Formation en alternance
- 2 - Procédures et modalités d'appropriation : approche, modulaire individualisée
- 3 - Fonction d'accompagnement par le formateur



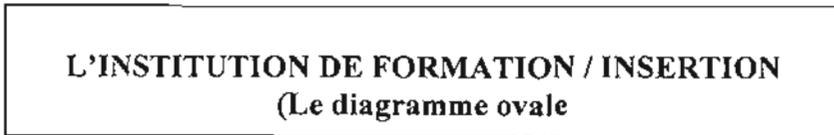
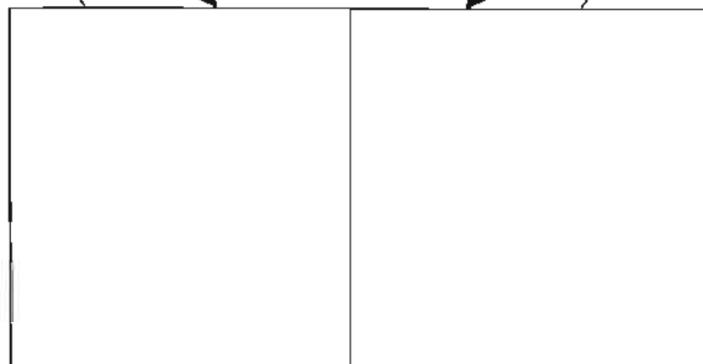
Tâches essentielles

1. Appropriation des rapports de formation
2. Conduite de la création des micros projets



Dispositifs de régulation

1. Mise en relation structurelle du Système
2. Définition : Validation et application des membres d'accompagnement des projets
3. Evaluation permanente et viabilisation des projets
4. Suivi



## **B – Programme de développement de l'entrepreneur ship des jeunes**

La lecture de ce programme, qui peut se faire de manière verticale ou horizontale fait ressortir d'une part les différentes caractéristiques sociales et économiques notamment qui fondent l'élaboration de tout dispositif qui se veut pertinent et d'autre part les paramètres essentiels dont les concepteurs doivent en tenir compte à savoir :

- Au niveau du développement des politiques éducatives et de savoir faire : les réponses institutionnelles au développement de l'esprit d'entreprise et de d'entrepreneur ship des jeunes.

Il s'agit de traduire les options fondamentales des politiques éducatives en termes de capacités ou compétences sensées combler un besoin ressenti et exprimé de manière univoque.

- Au niveau des objectifs du programme : le développement des attitudes ; habiletés et comportements liés à l'esprit d'entreprise et l'entrepreneur ship.
- Au niveau des étapes et contenus des programmes : les contenus sont repartis en trois niveaux :

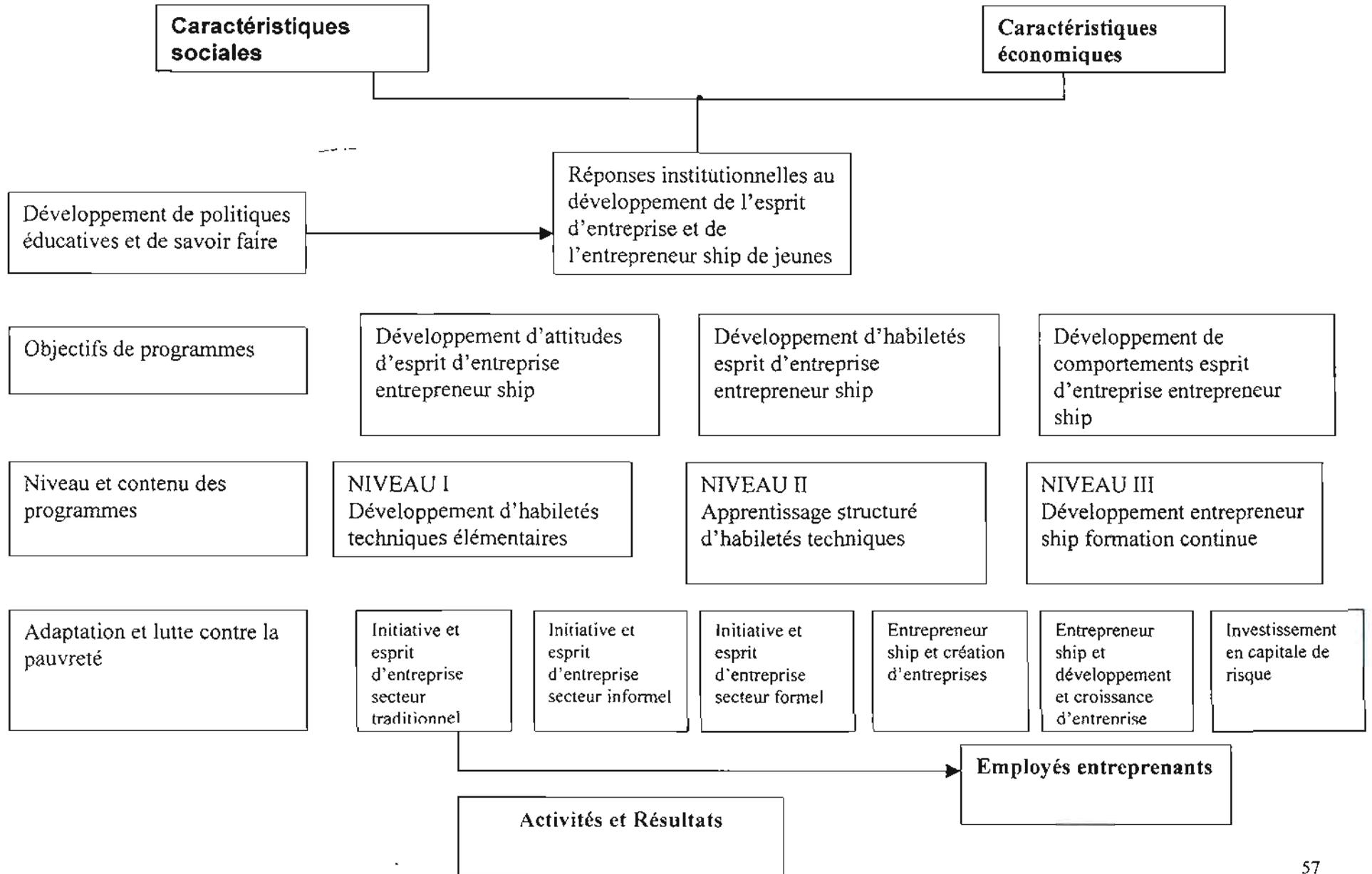
Niveau I : le développement d'habiletés techniques élémentaires ;

Niveau II : l'apprentissage structuré d'habiletés techniques ;

Niveau III : le développement de l'entrepreneur ship et de la formation continue.

La mise en œuvre de ces différents processus aboutit à l'adaptation et à la lutte contre la pauvreté par la création d'entreprise et le développement des investissements et des affaires.

# PROGRAMME VISANT LE DEVELOPPEMENT DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE EN VUE DE L'INSERTION



### 4.3 CONCLUSION GENERALE

La réflexion pédagogique entreprise dans la présente étude a dégagé la nécessité pour les pouvoirs publics dans notre pays de redéfinir de manière rigoureuse une nouvelle approche des questions de jeunesse en général et de l'ISEJ en particulier pour l'adapter au cours des changements.

Cette adaptation par la résolution des contradictions internes et par la prise en compte des pressions internes devrait permettre aux décideurs de prendre des décisions relatives à l'amélioration de l'efficacité des interventions d'une part, et d'autre part aussi des décisions relatives à la mise en place d'un dispositif intégré rationnel.

Cependant, si cette étude a permis d'apporter un peu plus d'éclairage, nous l'espérons, quant à la problématique de l'insertion des jeunes dans les circuits de production, il n'en demeure pas moins qu'elle a soulevé un certain nombre d'interrogations qui restent sans réponse.

Il s'agit entre autres :

- des effets de l'interaction d'un certain nombre de variables sur l'expression des besoins de jeunes ;
- de l'identification des activités économiques à retenir non seulement en fonction de leur logique interne mais surtout en fonction du contexte culturel de notre pays ;
- de l'influence des paramètres politiques, institutionnels, sociaux et économiques sur la réalisation des idées de projet de jeunes.

Tout en étant d'une utilité certaine pour l'établissement d'un cliché important dans l'orientation d'une démarche visant à diagnostiquer les problèmes liés à l'efficacité des interventions sociales, notre démarche ici ne saurait seule résoudre toute la problématique de l'I.S.E.J. au Niger. Cependant, elle constitue un sillon dans lequel la réflexion peut-être poursuivie par d'autres personnes intéressées par ce domaine.

## BIBLIOGRAPHIE

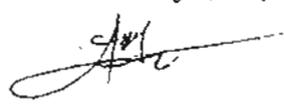
1. ARDOINO.J (1969) : propos actuel sur l'éducation, édition Gauthiers Villards, Paris, 450 pages
2. BESNARD PIERRE, (1979) : le développement de la personnalité , éditions Masson, Paris
3. BESNARD .P& LIETARD.B (1976) : la formation continue, édition Puf /QSJ, Paris
4. Conseil National du Patronat Français (1993) : la formation professionnelle des jeunes, édition d'organisation Paris
5. GALLAND.O (1991) : sociologie de la jeunesse, édition Armand collin, Paris
6. GOLDSCHMIDT M.L(1986) : la formation pédagogique des personnels de l'enseignement supérieur :exemple d'un programme in UNESCO (1986) les personnels de supervision pédagogique, nouvelles fonctions et formation volume 1 vue d'ensemble études et documents d'éducation n°52
7. GRACE.G et JOSHI.P (1985) : les crises de la vie adulte, édition Décarie Montréal, Canada  
I NJEP(1994) :politiques locales de jeunesse : journées d'études 1993, édition ricochets, Marly le roi
8. LELE .P (1991) :sciences et techniques d'animation, édition Global express Yaoundé Cameroun
9. LELE.P(1986) : précis de psychologie sociale appliquée, tome 1 : théorie et pratique des groupes primaires, édition clé Yaoundé Cameroun
10. LE VEUGLE.J (1968) : initiation à l'éducation permanente, édition Privat, Paris
11. MASLOW.A.H (1972) : travail pédagogique et formation des adultes, édition Puf, Paris

12. MIALARET.G(1990) : la formation des enseignants, édition Puf, QSI, Paris
13. NADEAU.M.A : évaluation de programmes d'études : théorie et pratique, presses de l'Université Laval, Québec, PQ Canada
14. UNESCO, (1986) :recommandation sur le développement de l'éducation des adultes, Nairobi,( Kenya), Commission Canadienne pour l'UNESCO
15. UNESCO- CONFEJES(1987) :introduction à l'éducation extra-scolaire et à l'alphabétisation :actes du séminaire régional, UNESCO-CONFEJES pour l'Afrique centrale, édition sopecam, Yaoundé Cameroun
16. ROCHER .G (1968) : introduction à la sociologie, Tome 2 : l'organisation sociale, édition HMH, collection Points

#### AUTRES DOCUMENTS ET MEMOIRE

17. BANQUE MONDIALE (1997) :rapport sur le développement dans le monde, Washington (USA)
18. HAMADOU.Y (1999) :analyse de besoins de formation professionnelle continue des enseignants, INJS Abidjan, R.CI
19. NIGER(1996) : programme cadre national de lutte contre la pauvreté, volume III, Ministère de l'Economie et de Finances Niamey

Faire des Copies pour  
tous services de la DJASE



Niamey, le 17 juillet 2003

REPUBLIQUE DU NIGER

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE LA JEUNESSE ET  
DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE  
DES JEUNES

\*\*\*\*\*

Direction des affaires administratives et financières

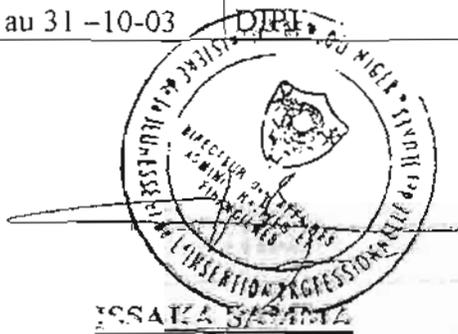
Calendrier de stage de deux (2) étudiants de l'INSEPS de Dakar

Niveau Régional

No d ordre	Noms et Prénoms	Matricules	Périodes	Localités
1	Malam Souley Malam Issa	50 880	1 <sup>er</sup> Août au 30 septembre 2003	Diffa
2	Mme Maizama Hadiza Issiakou	59 290	1 <sup>er</sup> Août au 30 septembre 2003	DRJ/IPJ/CUN

Niveau central

No d ordre	Noms et Prénoms	Matricules	Périodes	Localités
1	Malam Souley Malam Issa	50 880	- 01-10 au 10-10-03 - 11-10 au 20-10-03 - 21-10 au 31-10-03	DJASE DIPJ DEP
2	Mme Maizama Hadiza Issiakou	59 290	- 01-10 au 10-10-03 - 11-10 au 20-10-03 - 21-10 au 31-10-03	DEP DEJASE DIPJ



# GUIDE D'ENTRETIEN

## Rubrique n° I. : Connaissance sur l'institution

- 1.1. Quelle est la dénomination de l'institution ?
- 1.2. En quelle année a été créée l'institution ?
- 1.3. Dans quel contexte économique a été créée l'institution ?
- 1.4. Quelle a été l'évolution technico - administrative de l'institution ?
- 1.5. Quelle est la population cible de l'institution ?
- 1.6. Quels sont les objectifs poursuivis par l'institution ?
- 1.7. Quelles sont les approches et stratégies de l'institution ?
- 1.8. Quelle est la spécificité de l'approche de l'institution par rapport aux approches des autres institutions d'insertion ?

## Rubrique n° II. : Evaluation de la performance de l'institution

- 2.1. Quel jugement portez vous sur les résultats de l'institution depuis sa création ?
- 2.2. Quels sont les points forts de l'institution ?
- 2.3. Quels sont les points faibles de l'institution ?
- 2.4. Selon vous en ce que l'institution a accompli, a-t-elle les objectifs à elle assignés ?.

